



*Son Eminence le Cardinal V. Vannutelli
et
Sa Grandeur Monseigneur P. Bruchési*

XXI^e Congrès Eucharistique International DE MONTREAL



LETTRE DU PAPE

AU CARDINAL VINCENT VANNUPELLI

Voici la lettre adressée par Notre Très Saint-Père le Pape Pie X à son Eminence le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Saint-Siège, au 21^e Congrès eucharistique international :

Le désir que nous avons d'encourager la dévotion à la Très Sainte Eucharistie d'où, comme de leur sour-

ce, découlent abondantes sur tous les fidèles et sur la société chrétienne tout entière les eaux vives de la divine grâce, nous rend très agréable l'usage presque établi de tenir, à époques déterminées et dans les différents pays du monde, des congrès solennels sur un si grand Mystère.

C'est pourquoi, ayant appris qu'un congrès eucharistique se prépare à Montréal, chez les Canadiens, Nous, désirant lui donner de l'éclat et plaire à nos chers Fils l'Archevêque de Montréal qui a veillé avec un soin particulier à la solennité et à la splendeur de cette réunion tenue dans sa ville, et à l'Evêque de Namur qui, depuis longtemps, s'occupe de ces sortes de congrès, Nous avons résolu, cher Fils, de Vous charger de représenter Notre Personne à cette assemblée.

Ainsi, par ces Lettres, Nous Vous proclamons Notre Légat pour présider en notre Nom et à Notre Place au Congrès de Montréal. La mission qui Vous est confiée est conforme à votre piété et à votre rang. Elle est aussi très utile à l'accroissement de la vie chrétienne. Car par cette solennité, le Pain Eucharistique, affranchi de l'espace et de toute division, réunira les terres séparées par l'océan; il excitera les nations éloignées à revendiquer et à publier la gloire du Dieu Sauveur, ainsi qu'à honorer son Vicaire sur la terre par la fidélité et l'obéissance qui lui sont dues.

C'est pourquoi dans le Congrès lui-même on aura à discuter tout ce qui peut contribuer à mettre dans une plus grande lumière et à glorifier davantage la dévotion à cet Auguste Sacrement; pour que de la sorte les injures qu'on lui fait soient réparées; pour que l'usage fréquent de l'Eucharistie revive; pour que chacun se

persuade qu'il n'est rien de plus efficace qu'une pareille dévotion pour réunir les âmes par le lien de la paix et de la mutuelle bienveillance, dont la société chrétienne et civile ont surtout besoin; enfin, pour que par des écrits et une action variés, dirigés vers cette fin, les hommes soient conduits au bien.

Ce Congrès aura un heureux succès, nous en sommes assurés, et par le mérite reconnu des saints prélats et des illustres personnages qui y assisteront, et aussi par l'ardeur de cette très noble nation à les recevoir et à accomplir tout ce qui aura été décidé dans vos délibérations.

Mais Notre confiance s'appuie plus haut, elle s'appuie sur le secours de Celui dont la cause est en jeu, de Notre Seigneur qui a dit: "Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, Je suis au milieu d'eux."

Comme heureux augure de la grâce divine que vous puiserez avec joie aux fontaines du Sauveur et en témoignage de notre particulière bienveillance, à Vous, cher Fils et à tous ceux qui prendront part avec Vous au Congrès de Montréal, nous accordons très affectueusement la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, le 26e jour de mai de l'an 1910, de notre Pontificat le septième, en la solennité du Très Saint Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ.

PIE X, PAPE.



Aperçu Général sur le Congrès.



Le Congrès de Montréal est donc un fait accompli. Il appartient maintenant à l'histoire, et l'Église l'insèrera avec honneur dans les fastes glorieuses de son culte séculaire envers la Sainte Eucharistie. Il a fait mieux que réaliser nos espérances, il a dépassé toutes nos attentes. Le Canada vient d'écrire la plus belle page de son histoire nationale; quant à celle qu'il vient d'ajouter au livre d'or des Congrès eucharistiques, elle est la plus belle, la plus brillante: tout le monde s'accorde à le dire. Ce Congrès, en effet, a surpassé tous ceux qui l'ont précédé par la magnificence de ses démonstrations, le spectacle imposant de ses grandes assemblées, la munificence et l'éclat de ses décorations, par les spectacles grandioses qu'il a offerts à notre admiration. L'affluence des étrangers accourus dans notre ville pour prendre part à ces fêtes eucharistiques est évaluée à près de 500,000. Comme le disait si bien Mgr l'Archevêque à la réunion des ouvriers, pour contenir toute cette foule qui se pressait dans nos églises et dans nos salles de réunions, il nous aurait fallu Saint-Pierre de Rome, et encore. Que dire de ces assemblées générales à Notre-Dame, où nos hommes d'État et les plus hautes personnalités de notre pays sont venus mêler leur voix à celle des plus illustres princes de l'Église, et s'affirmer comme de vrais catholiques, fidèles aux enseignements du Pape et de l'Église! Comment dépeindre ces deux autres démonstrations réunissant successivement 35,000 enfants et 30,000 jeunes gens, faisant à son Eminence le Cardinal-Légat la plus magnifique des ovations! Que dire encore de cette messe pontificale célébrée en plein air, sur le flanc du Mont-Royal, devant tout un peuple de plus de 300,000 assistants, répondant aux acclamations proposées par l'Archevêque en l'honneur du Christ eucharistique et du Souverain Pontife! Ce petit autel où, il y a 268 ans, un seul

prêtre célébrait la messe devant quelques fidèles était remplacé aujourd'hui par un autel monumental, entouré de trois cardinaux, de cent-vingt évêques, de milliers de prêtres et d'une multitude dont les flots pressés ressemblaient à ceux de l'océan. Que dire enfin et surtout de la manifestation splendide, véritable apothéose nationale, qui a clôturé le Congrès et qui constitue le plus solennel hommage des temps modernes à Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie! Un clergé de 3000 prêtres, avec à leur tête au-delà de 100 archevêques, évêques; trois cardinaux et plus de 100,000 hommes formaient le cortège du Roi des rois, tandis que 500,000 catholiques accourus de tous les pays, échelonnés sur un parcours de cinq kilomètres, formaient une haie compacte et profonde. Le Très Saint Sacrement était accompagné par toutes les autorités gouvernementales, civiles et judiciaires du pays, ce qui donnait un caractère officiel à cet hommage de tout un peuple au Dieu de l'Eucharistie.

Quant à la partie pour ainsi dire *pratique* du Congrès, celle des séances de travail, elle ne l'a en rien cédé à la partie démonstrative et au côté extérieur. Les Congrès de Lourdes, de Tournai et de Metz avaient déjà été remarquables à ce point de vue. A Londres et à Cologne, les séances de travail avaient un peu été sacrifiées, et avaient trop cédé le pas aux démonstrations. A Montréal, le travail d'étude a été, on peut le dire, intense, et les réunions des sections extrêmement élaborées et suivies. Des travaux de première valeur et d'un caractère très pratique y ont été présentés, surtout dans les séances sacerdotales, et à la séance pédagogique.

La seule critique que l'on pourrait formuler, c'est que le programme était trop chargé, et n'a pas laissé assez de temps à la lecture et à la discussion des rapports.

Mais la chose s'expliquera si l'on tient compte de cette remarque fondamentale. Le Congrès de Montréal étant le 1er Congrès eucharistique en Amérique, et la plupart des congressistes qui devaient y assister n'ayant encore pris part à aucun des Congrès précédents, il convenait

que le programme formât un grand tout et embrassât un peu tous les grands sujets de la doctrine et de l'apostolat eucharistique. Un caractère trop restreint et trop étroit de travaux ne convenait pas à un Congrès qui promettait d'être le plus international et, pour ainsi dire, le plus cosmopolite de tous les Congrès tenus jusque-là.

Ajoutons qu'un Congrès ne travaille pas seulement pour le bénéfice de ceux qui y assistent, mais aussi pour l'avantage plus étendu de tous ceux qui, en divers pays, liront et étudieront le compte-rendu des travaux du Congrès.

A ce point de vue, on peut dire que le Congrès de Montréal a été l'occasion d'un grand travail intellectuel, préparé de longue haleine, et qui aura des résultats étendus et durables. Il a été un *grand Congrès*, à tous les points de vue.

Mgr l'Archevêque pouvait donc s'écrier avec une légitime fierté, au soir de ces fêtes incomparables: "J'ai vu la plus grande glorification de Dieu, de l'Eucharistie, de l'Eglise et de son Pape. Cela me semble un rêve, cette démonstration dont on n'a jamais vu la pareille ni dans ce pays ni ailleurs."

Et S. E. le Cardinal Légat, encore tout enivré des joies d'un tel triomphe, ne disait-il pas, le même jour:

"Je suis d'avis que le Congrès qui s'est terminé si brillamment est le plus important de l'histoire de l'Eglise, au Canada, sinon dans celle de l'Eglise catholique romaine par toute la terre... Je suis profondément touché de l'esprit de foi des Canadiens et je déclare que le Congrès de Montréal est le plus beau de tous les Congrès Eucharistiques tenus jusqu'à maintenant."



PREMIERE PARTIE

L'Ouverture du Congrès

Art. I — Voyage et Réception du Cardinal.

C'est le 26 août, que son Eminence le Cardinal Vincent Vannutelli s'embarqua, à Liverpool, sur l'"Empress of Ireland", pour venir présider, au nom du Pape, les fêtes du Congrès eucharistique de Montréal. La traversée fut des plus heureuses, et le transatlantique arrivait à Québec le jeudi, 1er septembre. Son Eminence fit un court séjour dans la vieille cité de Champlain, qui fit à son hôte illustre l'accueil le plus cordial et le plus enthousiaste. Toute la population de Québec s'était massée sur les quais. De l'"Empress" le Légat et sa suite descendirent à bord du "Lady Grey", bateau officiel du gouvernement, qui s'était porté à sa rencontre. Les Honorables Brodeur et Murphy, du parlement d'Ottawa, souhaitèrent la bienvenue au Cardinal au nom du gouvernement du Canada. Au quai du roi, celui-ci fut reçu par S. G. Mgr Bégin, Mgr Roy, Sir L. A. Jetté, représentant du lieutenant gouverneur, Sir Lomer Gouin, premier ministre provincial, Mgr Marois et Son Honneur le maire Drouin. Après la présentation officielle et les souhaits de bienvenue, le cortège se rendit à la Basilique où fut chanté un salut solennel.

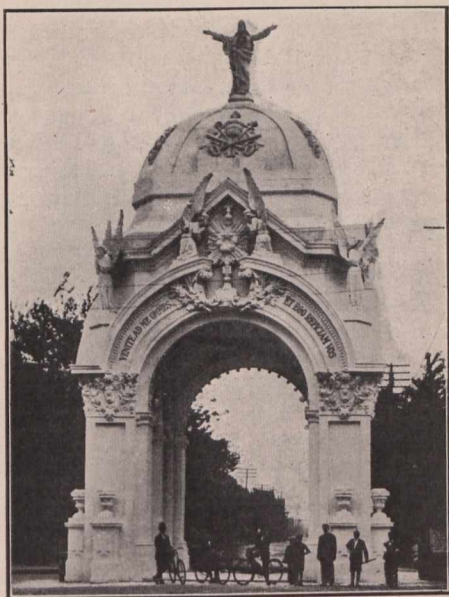
Après un court pèlerinage au sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré, Son Eminence continua sa route vers Montréal, toujours à bord du "Lady Grey". Dès lors, on peut dire que le voyage du Légat prit les proportions d'une marche triomphale telle qu'aucun souverain n'en a jamais eu de pareille en ce pays. Les 75 paroisses, situées sur les rives de notre majestueux S. Laurent, se sont portées en corps, avec bannières, oriflammes, dra-

peaux et fanfares, pour acclamer de loin l'envoyé de Pie X.

C'est vers les 4 h. $\frac{1}{2}$ du soir, samedi 3 septembre, que le "Lady Grey" doit arriver à Montréal. Vers midi, le ciel se couvre d'épais nuages et une pluie battante commence à tomber pour ne plus discontinuer de toute la soirée. Mais qu'importe, vers les 2 heures, toute une flottille de vapeurs partent à la rencontre du "Lady Grey". Celui-ci, portant pavillon pontifical, apparaît bientôt à l'horizon à la tête de cette magnifique escorte. Malgré le mauvais temps, les rives du fleuve présentent un aspect des plus animés. Les villas sont pavoisées, les cloches lancent dans les airs leurs notes joyeuses, les salves de mousqueterie percent les nuages, et les rives du fleuve, malgré la pluie continue, sont bordées d'une foule qui a tenu quand même à venir affirmer sa foi et sa soumission au Vicaire de Jésus-Christ. Sur le rivage, on peut lire les inscriptions suivantes: "Vive Pie X, pontife et roi;" "Cordiale bienvenue;" "Vive le Cardinal Vannu-telli"...

A peine le "Lady Grey" est-il entré au port, que toutes les sirènes des navires le saluent de leur voix puissante, tandis que les notes graves du bourdon de Notre-Dame dominant tout ce concert d'acclamations. La plus grande animation règne partout. La foule bordant les quais saluent le Cardinal-Légat du geste et de la voix; dès que celui-ci met pied à terre, il est l'objet d'une ovation formidable. Son Honneur le Maire Guérin, accompagné des plus hauts personnages de la cité, s'avance alors pour lui souhaiter la bienvenue. Vu l'inclémence de la température, le cérémonial grandiose, préparé si minutieusement par la commission municipale des réceptions, dut être forcément modifié. Les autorités décidèrent de se rendre à l'Hôtel de Ville où eut lieu la réception officielle.

Le Cardinal, sa suite et les invités montèrent immédiatement dans leur voiture et les carrosses défilèrent par les rues McGill et Notre-Dame, salués sur tout le parcours par les acclamations de la foule.



Arc érigé au coin des rues Cherrier et St-Hubert.

Art. II — Ouverture Officielle du Congrès.

Le Congrès Eucharistique International a été inauguré officiellement, mardi soir, 6 septembre, par S. Eminence le Cardinal Vannutelli, en l'église cathédrale de Montréal, au milieu d'une splendeur religieuse dont jamais Ville-Marie ne fut encore le témoin. L'intérieur de la cathédrale ornée de fleurs naturelles, décorée d'oriflammes, et splendidement éclairée par ses huit lustres, offrait un spectacle impressionnant. Le maître-autel, sous son baldaquin de bronze, disparaissait sous une profusion de fleurs aux couleurs les plus variées.

A 8 h. 30, le Cardinal quittait l'archevêché et se rendait à la cathédrale entre deux haies serrées de spectateurs, salué par de vibrantes acclamations. C'est là que S. G. Mgr l'Archevêque, revêtu de riches ornements pontificaux et entouré de 120 Archevêques et Evêques, attendait l'illustre représentant du Saint Siège. A son entrée dans la cathédrale et pendant qu'à l'orgue, on chante l'antienne "Sacerdos et Pontifex", Mgr l'Archevêque lui présente la croix; le cardinal fait la genuflexion et baise le crucifix. Puis il reçoit l'eau bénite, et fait son entrée solennelle, suivi de ses camériers, vêtus de leur costume de cour. Les chantres commencent l'hymne magnifique du "Christus vincit", tandis que les prélats, précédant le Cardinal, s'avancent processionnellement vers le sanctuaire. Celui-ci marche sous le dais porté par 8 anciens Zouaves, qui jadis volèrent à la défense du Pape. Une émotion visible s'empare alors des assistants. Plus d'un millier de prêtres, les représentants du pouvoir civil, et toute la classe dirigeante de Montréal, les délégués de toutes les parties du monde catholique, sont là. La nef est remplie, et grande est la foule de ceux qui n'ont pu entrer, faute d'espace.

Après la récitation des prières prescrites par le rituel, Son Eminence gravit les degrés de l'autel, récite l'oraison de l'apôtre S. Jacques, patron de la cathédrale, et donne la bénédiction papale. Il vient ensuite prendre place au pied de l'autel, les archevêques et évêques formant couronne autour de lui en dehors de la balustrade. Mgr le Prince de Croy donne alors lecture, en français et en anglais, du Bref de Sa Sainteté Pie X, désignant le cardinal Vannutelli comme Légat du Saint Siège au Congrès de Montréal.

Discours du Cardinal-Légat.

Son Eminence monte ensuite en chaire et prononce le discours d'ouverture, dont nous donnons ici quelques extraits:

“C'est en vain que je demanderais à la parole de pouvoir vous dire l'ardeur inexprimable des sentiments qui, en ce moment, se pressent en foule dans mon cœur, tant je me sens ému par le magnifique accueil dont je suis l'objet depuis le premier instant où il m'a été donné de poser le pied sur ce sol béni du Canada.

“Je savais bien déjà avec quelle sollicitude pleine d'amour se préparait, en cette illustre cité, si digne d'être appelée “Ville-Marie”, la célébration du 21ème Congrès Eucharistique International.

“Ob! qu'il est beau le spectacle que donne, en ce jour, à l'univers tout entier, l'Eglise Catholique, en cette terre fortunée d'Amérique! L'Europe tend la main à l'Amérique et l'Amérique, dans un élan sublime, s'unit à elle pour exalter ensemble le plus grand des Sacrements sous la conduite et avec les encouragements du Pasteur Suprême!

“Permettez-moi de faire de cette consolante pensée le sujet principal des quelques paroles, que je vais vous adresser à l'ouverture de ce Congrès.

“Il semblait au premier abord que les difficultés d'un si long voyage dussent priver l'Amérique de l'honneur et de la satisfaction d'avoir en son sein un Congrès Eucharistique International. Mais la Foi transporte les montagnes, et quand elle est enracinée dans les cœurs, comme elle l'est dans les âmes canadiennes, elle ne regarde pas les difficultés: elle envisage seulement le besoin qu'elle a de s'affirmer et de se manifester.

“A Montréal appartient l'honneur de recevoir dans ses murs le premier Congrès Eucharistique International tenu sur le continent américain: mais tout annonce que, grâce à ce premier exemple, les Congrès Eucharistiques internationaux se succéderont les uns aux autres en Amérique même, en alternant avec ceux d'Europe et des autres parties du monde.

“N'est-ce pas là l'effet de cette universalité dans l'unité, qui est le propre de l'Eglise de Jésus-Christ?

“Ai-je besoin d'insister pour faire ressortir ce double caractère de catholicité et d'unité, qui jaillit du spectacle qu'il nous est donné de contempler?”

Après avoir tracé de main de maître le tableau de cette unité dans l'universalité, unité des esprits dans la vérité et des cœurs dans l'amour, double caractère qui apparut si magnifiquement dans les précédents Congrès eucharistiques et qui éclate encore bien davantage à Montréal, cette Rome du Nouveau-Monde, Son Eminence se demande où est le secret de cette unité, le lien de cette union.

"Il est, répond-il, dans le Sacrement qui a provoqué le Congrès, qui en est l'âme et la raison d'être, il est dans l'Eucharistie.

"Groupés autour du même autel, unis dans l'offrande de la même victime, assis à la même table, invités au même banquet, nous buvons tous au même Calice, nous mangeons tous le même pain, et ce pain est le même Corps; le Corps de celui qui en s'unissant à nous nous unit tous à Lui. "Omnes unum corpus sumus qui de uno pane manducamus." Et ce mystère est le même sous tous les cieux et sur toutes les plages; sous les formes variées des divers rites, c'est le même culte rendu à la même Hostie, au Cénacle et aux Catacombes des premiers siècles, comme à nos Congrès du vingtième siècle, à Jérusalem comme à Rome, à Paris comme à Cologne, à Londres comme à Montréal!"

Son Eminence expose ensuite les raisons qui ont fait choisir "spécialement Montréal pour y célébrer ces premières assises du Congrès eucharistique qu'on peut appeler intermondial, puisqu'il réunit pour la première fois l'ancien et le nouveau monde, dans la solennelle louange de l'Eucharistie.

"C'est au saint Sacrifice de la messe, dit-il, et dans la Communion que les fondateurs de Montréal prirent la résolution d'y apporter la lumière de l'Évangile; c'est encore par le Saint Sacrifice et par l'exposition solennelle du T. S. Sacrement qu'ils en prirent possession, en sorte qu'il est difficile de trouver dans les annales de l'histoire de l'Église une fondation plus éminemment eucharistique que celle de Montréal."

Puis rappelant la protection toute spéciale du Saint Sacrement dont Montréal avait été autrefois l'objet dans un incendie qui menaçait de la détruire, le Cardinal y voit une image exacte des résultats des Congrès eucharistiques. "La propagande effrénée du vice, dit-il, et les entraînements des passions mauvaises, qui font tant de victimes, sont un incendie moral qui menace nos sociétés modernes de je ne sais quelles ruines? Qu'opposer à cet incendie dévastateur, sinon le préservatif par excellence, sinon le Saint Sacrement avec sa puissance divine pour éteindre les flammes de la haine et de la passion?"

"C'est ce que nous faisons à Montréal, comme nous l'avons fait ailleurs, guidés et dirigés toujours par la parole apostolique du Souverain Pontife. Ici comme ailleurs nous en attendons de grandes victoires eucharistiques. Puisse notre Congrès être la source d'une nouvelle fécondité Catholique pour l'Amérique! Puisse-t-il arrêter l'incendie menaçant d'idées subversives, allumé dans l'ancien et le nouveau-monde! Que Jésus-Christ soit de plus en plus honoré et glorifié! Que l'union avec Son Vicaire sur la terre, qui est le centre de l'unité, se resserre toujours davantage!"

Son Eminence termine en rappelant les motifs de sa confiance. "Cette confiance, dit-il, je la conçois parce que la Vierge, à qui nous devons Jésus-Eucharistie, a présidé à la naissance de cette ville qui porte son nom, qui lui a confié son avenir et lui garde un culte constant et filial.

"Cette confiance, je la conçois encore, parce que c'est le Pape qui, d'une manière spéciale, bénit cette réunion et la préside par l'intermédiaire, quoiqu'indigne, de son Légat.

"Enfin, pourquoi n'exprimerai-je pas cette espérance? De même que Jeanne la Bienheureuse, rendait la vie à sa patrie, ne serait-il pas permis d'évoquer le voeu que cette nation Fille de la France, qui s'appela jadis la Nouvelle France, la nation Canadienne, dis-je, qui procure à Jésus dans l'Eucharistie un triomphe incomparable, obtienne de la divine clémence au Pays, qui lui donna le souffle de vie, de voir comme auparavant, de recouvrer, avec la liberté religieuse, la vie de foi de ses ancêtres?

"Je salue encore sur l'étendard populaire Canadien un emblème sacré, qui est un nouveau motif de confiance. C'est le Coeur Sacré de Jésus, source Eucharistique par excellence, fontaine intarissable, d'où jaillit le fleuve de sang, dont saint Jean Chrysostôme a dit, qu'il purifie, embellit et embrase l'Univers tout entier: "Christi sanguine lavatur, ornatur et incenditur orbis."

"Qu'il en soit donc ainsi; et que d'une hémisphère à l'autre l'Eucharistie étende ses effets merveilleux: que de ce pays, dont les côtes sont baignées par trois Océans, elle rayonne sur tous les continents, sur les peuples anciens et les nouveaux: qu'elle en écarte toute souillure et toute impureté, qu'elle y fasse germer toutes les vertus et tous les héroïsmes, qu'elle allume, enfin, dans tout l'Univers le feu sacré du Saint amour et le zèle invincible des plus féconds Apostolats! — Ainsi soit-il."

Discours de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Après le sermon et quand le Cardinal a pris place sur son trône, Monseigneur l'Archevêque s'avance aux pieds du Légat et lui présente une adresse où il se fait, avec combien de noblesse et de délicatesse, l'écho fidèle des sentiments de tout le peuple canadien à l'égard du Pape et de son illustre Représentant. Il termine en indiquant dans quel esprit devront se poursuivre les travaux du présent Congrès et la haute portée des manifestations religieuses dont il sera l'occasion.

“A partir de ce moment, ajoute Sa Grandeur, jusqu'à la fin de nos pieuses assises, l'Eucharistie sera l'objet de toutes nos pensées, de toutes nos études et de tous nos discours. Nous aurons les yeux tournés vers le siège infaillible de Pierre et à chacune de ses décisions, à chacune de ses directions, nous dirons “Amen” du plus profond de notre coeur.

“Bientôt dans nos rues, ornées d'arcs de triomphe et jonchées de fleurs, cheminera librement, comme dans les allées d'un temple, la plus imposante procession eucharistique qui se soit vue sur ce continent. Alors, avec les évêques et les prêtres, prendront place dans le cortège, gouverneurs et ministres, membres des parlements, magistrats, hommes de toutes les professions libérales, professeurs d'universités, soldats, ouvriers, fidèles de nos paroisses, tous unis dans un même sentiment de piété et de foi envers l'adorable sacrement de nos autels.

“Ah! que Jésus-Christ le divin Roi de nos âmes, garde toujours notre pays comme il est aujourd'hui; voilà, Eminentissime Seigneur, ce que je vous prie de lui demander pendant que de l'autel érigé au flanc de notre montagne, vous élèverez l'Hostie au-dessus de centaines de mille hommes prosternés dans l'adoration et l'amour.

“C'est bien la sainte semaine qui s'ouvre pour nous ce soir; daignez, Eminentissime Seigneur, répandre sur chacun de ses instants, les bénédictions dont le Souverain Pontife vous a fait le dépositaire....”

Après la lecture de cette adresse, Mgr l'Archevêque fait connaître à l'assemblée les télégrammes adressés par le Légat au Souverain Pontife et au Roi, George V. Toute l'assistance se lève à la lecture des réponses, reçues le jour même. Jamais du haut d'une chaire catholique, on n'avait encore lu une dépêche, signée d'un Roi d'Angleterre, félicitant des catholiques réunis pour glorifier un dogme que hier encore on voulait le contraindre à blasphémer.

La cérémonie se termina par la bénédiction du T. S. Sacrement, donnée par S. G. Mgr Heylen. Le programme musical fut parfaitement exécuté par la maîtrise de la cathédrale. Il était 11 h., quand le défilé retourna à la sacristie.

L'orgue jouait une “Marche eucharistique,” inspirée de l'hymne “Lauda Sion.”



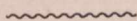
DEUXIEME PARTIE

Les Travaux du Congrès

Le Comité préparatoire avait réparti les rapports à présenter au Congrès en deux sections, parallèlement pour la langue française et pour la langue anglaise, savoir : la section d'études générales et la section sacerdotale. Le programme du Congrès prévoyait six séances pour la section française d'études générales, trois séances pour la section sacerdotale, et en outre trois réunions particulières, dont l'une pour les dames, l'autre pour les hommes et la troisième pour les jeunes gens.

Nous ne prétendons pas donner ici un compte-rendu complet et détaillé de tous les travaux qui y furent présentés : le cadre de notre revue ne nous le permet pas. Tout en ne donnant de chacun qu'un aperçu rapide, nous ferons cependant en sorte que l'ensemble ne ressemble pas trop à une simple nomenclature. Nous nous réservons de publier *in extenso*, dans les mois suivants, et dans les pages de cette revue, les rapports les plus remarquables et les plus pratiques présentés en séances.

CHAPITRE I

Travaux de la Section générale française

§ 1. — Séance du Jeudi, 8 septembre.

Bien que le Congrès eut été officiellement ouvert dans la soirée du Mardi 6 septembre, les travaux du Congrès ne devaient commencer que le Jeudi 8, la journée du Mercredi ayant été consacrée aux réceptions muni-

cipales et gouvernementales en l'honneur du Cardinal-Légit. La Section générale des travaux de langue française se divisa en deux groupes et tint simultanément deux séances distinctes à 10 heures de la matinée. La première qui se tint au Monument National s'occupa d'études générales concernant le Mystère eucharistique. En même temps, à l'Université Laval une autre séance donnait connaissance au public de travaux fort intéressants sur des points d'histoire, ayant rapport à l'Eucharistie.

I — Séance au Monument National.

Cette séance, qui devait être comme la préface des séances d'études du Congrès, fut suivie par un auditoire nombreux et choisi. La vaste nef et les galeries, qui peuvent contenir près de 1,600 personnes, étaient littéralement remplies. S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, préside la séance, avec Mgr Odelin, représentant de l'Archevêque de Paris, comme vice-président. Sur l'estrade, on remarque notamment Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, Mgr Archambault, évêque de Joliette, Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi et plusieurs autres évêques et prélats.

Après les prières d'usage, Mgr Heylen prononce une courte allocution, puis, la parole est donnée au premier rapporteur.

Le R. P. *Galtier*, S. S. S., Secrétaire du Comité des travaux, donne un "*aperçu général du mouvement eucharistique dans le monde et au Canada.*"

Le Père *Galtier* associe dans un même souvenir les noms de NN. SS. *Mermillod*, *Doutreloux* et *Heylen*, et se propose de dresser comme le plan ou la carte succincte de la dévotion eucharistique. Il en retrace l'origine jusqu'au XVII^e siècle, indique l'éclipse qu'elle subit au XVIII^e et le relèvement qui s'opère depuis le milieu du siècle dernier. Les oeuvres qu'elle a inspirées dans le monde entier peuvent se résumer d'abord dans la pratique de l'adoration mensuelle ou hebdomadaire, collégiale, paroissiale et même nationale (St-Joachim de Rome, Montmartre de Paris, Bruxelles). L'exercice de la communion s'est développé, sous l'inspiration d'*Ozanam*, dans

les associations réparatrices, les cercles, les retraites pascales, les pèlerinages. Les Congrès enfin ont groupé autour de l'Eucharistie les habitants des petites villes, des capitales et des pays entiers; et leur tenue depuis trente années s'accompagne de fruits sans nombre.

Pour n'en être qu'à son premier le Canada n'est pas moins une nation eucharistique. Né aux pieds du tabernacle (cf. première messe du P. Vimont), il a crû en étendant de plus en plus les racines de sa foi en Jésus-Hostie, malgré le mal partiel que lui cause, comme à la France, l'erreur janséniste. Depuis 25 ans surtout, on ne s'y reconnaît plus! la preuve en est dans la communion mensuelle du premier vendredi du mois devenue une pratique générale, dans l'adoration mensuelle ou hebdomadaire, même dans les paroisses, dans les instituts qui honorent spécialement la Sainte-Eucharistie.

La troisième partie de cet intéressant travail est consacrée à faire connaître les principaux ouvriers de ce grand mouvement eucharistique à notre époque. Entre tous les autres brille d'un plus vif éclat celui que le bienheureux Curé d'Ars appelait son *saint ami*: le Vénérable Pierre-Julien Eymard. Sa dévotion ardente, son apostolat fécond, les oeuvres qu'il a fondées ont fait de lui l'adorateur, le prédicateur, le docteur de l'Eucharistie au XIXe siècle. Par ses deux Congrégations: celle des Religieux et celle des Servantes du T. S. Sacrement, dont plusieurs maisons sont établies en Amérique, notamment au Canada, le Vén. Père Eymard continue sa mission eucharistique.

Aussi, pour assurer à cette oeuvre un accroissement nouveau, le Père souhaite-t-il enfin que le Vénérable Père Eymard, le promoteur de la dévotion eucharistique, soit bientôt honoré de la béatification.

Ce remarquable rapport, d'un si haut intérêt, et qui pour un bon nombre était une révélation de la marche ascendante du mouvement eucharistique dans le monde, a été salué à diverses reprises par les applaudissements de l'assemblée.

L'abbé *Curotte*, professeur à l'Apollinaire de Rome, parle ensuite de l'Eucharistie, considérée comme centre du dogme et principe de la vie de l'Eglise."

Le dogme catholique comporte deux aspects; il se compose de vérités et de faits, quoi qu'en ait dit le modernisme. Or, dans cet ensemble du dogme, il est un point, à la fois vérité et fait dogmatique, autour duquel tournent toutes les autres vérités; c'est le dogme de la personnalité du Verbe résumant

en lui à la fois la nature Humaine et la nature du Verbe, c'est le fait de l'Incarnation où l'on voit ce même Verbe accomplissant le troisième et dernier acte (Réparation) d'un drame commencé avec l'aide de Dieu seul (Création) et continué par l'oeuvre de l'homme seul (Péché Originel), et réunissant, en lui les deux termes du dogme, Dieu et l'homme (cf. S. Paul, Epître aux Ephésiens et aux Colossiens). Si donc le Verbe Incarné renferme en lui toutes les réalités dogmatiques, si l'Incarnation constitue le fait central de l'Histoire de l'Eglise, il s'en suit que l'Eucharistie, simple prolongement de l'Incarnation, constitue à la fois la vérité centrale et le fait central du dogme chrétien. Et il s'en suit enfin que, le Dieu Eucharistique étant le chef de la société catholique et les membres de celle-ci ne vivant que de la vie du chef, la vie de l'Eglise repose tout entière sur l'Eucharistie; aucune source de grâces n'est plus abondante, puisque nous recevons l'auteur même de la grâce. Il convient donc que le prêtre, dans la prédication comme au catéchisme, insiste sur cette valeur de l'Eucharistie qui apparaît comme un centre dans l'unité et la variété du plan divin.

La parole est donnée ensuite au R. P. *Lépicier*, professeur à la Propagande de Rome, pour la lecture de son rapport sur "*les relations entre Marie et l'Eucharistie, résumées dans le titre de Notre-Dame du T. S. Sacrement.*"

I.—L'Eucharistie, dit le rapporteur, nous vient de Marie et par Marie. L'Incarnation n'a été possible que par l'acceptation de Marie, donc aussi l'Eucharistie qui en est le simple prolongement. Toutes les grâces nous viennent par Marie, c'est aussi à sa prière que Jésus institue l'Eucharistie, et par amour pour sa Mère.

II.—La foi en Marie nous dispose à la foi en l'Eucharistie. Sa Maternité est un miracle plus grand que l'Eucharistie; en acceptant le mystère d'une Vierge-Mère, nous devons accepter à plus forte raison celui d'un Dieu se donnant à l'homme. (Léon XIII, encyclique *Mirae caritatis*). La foi en l'Eucharistie semble liée à la foi en Marie, du moins comme un appui et un soutien. La preuve en est dans ce double fait que les protestants ont rejeté la foi en Marie et la foi en l'Eucharistie, tandis que le schisme grec a gardé la foi en Marie et la foi en l'Eucharistie.

III.—Enfin, la dévotion à Marie nous conduit à l'Eucharistie. Deux faits récents le prouvent: Marie se montre à Lourdes et y fait honorer l'Eucharistie; Marie demande au Vén. Père Eymard, alors Mariste, la fondation de la Congrégation du T. S. Sacrement.

Vœu: Il convient que la dévotion à Notre-Dame du T. S. Sacrement se répande de plus en plus parallèlement à la dévotion au T. S. Sacrement lui-même.

Le rapport terminé, *Mgr Labrecque* se lève :

Me serait-il permis, dit-il, d'ajouter un vœu à l'étude si intéressante et à la motion présentée par le R. P. Lépicié? Attendu les fondements théologiques si profonds et les raisons d'opportunité sur lesquelles se base la dévotion à N. D. du T. S. Sacrement, qui unit Marie à l'Eucharistie, il serait à désirer que pour favoriser cette dévotion qui répond aux besoins des âmes à l'heure actuelle, l'Eglise institue une fête et un office de Notre-Dame sous ce vocable, permettant ainsi aux Evêques d'ériger des paroisses sous le titulaire de Notre-Dame du T. S. Sacrement. Ce désir, je l'ai, et comme évêque, je le formule ici, demandant au Congrès de le partager et de l'appuyer en vue de démarches à faire à Rome?.

Mgr Archambault se rallie pleinement à l'Evêque de Chicoutimi et fait remarquer que déjà dans son diocèse, comme en plusieurs autres, il a ordonné d'ajouter aux Invocations à réciter après la bénédiction du T. S. Sacrement: "Bénie soit Notre-Dame du T. S. Sacrement!"

Ce vœu de *Mgr Labrecque* et cette remarque de *Mgr Archambault* reçoivent l'approbation enthousiaste de toute l'assistance.

Le docteur *Desroches*, de Montréal, est invité ensuite à présenter son rapport sur "*la mort apparente et réelle en rapport avec l'administration des derniers Sacrements.*"

L'orateur s'appuie sur les témoignages des docteurs Berdes Essarts et Brouardel et il pose en principe que la mort réelle est souvent fort postérieure à la mort apparente, surtout dans les cas de submersion, pendaison, écrasement. Des douze signes de la mort réelle un seul, la putréfaction, permet de la proclamer en toute certitude; par ailleurs, la vie latente dure une heure après une longue maladie, de trois ou dix-huit heures après un accident prétendu mortel. Que conclure de ces témoignages et de ces faits? D'une part, les médecins ne doivent pas se hâter de livrer des certificats de décès, d'autoriser l'embaumement, l'ensevelissement et la mise en bière, tout comme ils devaient, avant la mort même apparente, avertir le malade du danger et appeler le prêtre. Aux fidèles, de leur côté, il faut apprendre ces faits certains pour qu'ils déclament la présence du prêtre même au cas de mort appa-

rente, et enfin le prêtre, excepté quand il constate la putréfaction subite, peut toujours administrer les derniers sacrements, du moins aux victimes d'accidents imprévus.

Le langage de la prudence et de la foi, que venait de faire entendre le Dr Desroches, lui valut de légitimes applaudissements.

Le R. P. *Galtier* fait ensuite observer que, l'Extrême-Onction étant le Sacrement qui produit ses effets avec le plus de certitude en pareil cas, il faut l'administrer de préférence à l'absolution, à l'occasion de mort subite surtout.

Le Docteur J. A. Saint-Pierre, succède à son confrère, et donne lecture du rapport de M. le Dr *Boissarie*, chef de clinique à Lourdes, sur "*l'Eucharistie et les Miracles de Lourdes.*"

Ce mémoire rappelle les principales guérisons eucharistiques de Lourdes durant ces dernières années et se termine par quelques mots d'apologétique. L'auteur y fait observer que les miracles survenus au moment de la Communion se multiplient surtout depuis l'apparition du Décret de S. S. Pie X sur la Communion fréquente et quotidienne.

La séance se termine par la lecture d'un rapport sur "*les relations entre la dévotion au Saint Sacrement et au Sacré-Coeur*", présenté par le R. P. *Guillot, C. R.* L'orateur retrace l'histoire de la dévotion au Coeur eucharistique de Jésus, expose sa nature et démontre quel est l'un des meilleurs moyens d'accroître la piété envers l'Eucharistie.

II — Séance à l'Université Laval.

Cette séance consacrée à des travaux historiques sur le culte eucharistique est présidée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, assisté de plusieurs autres évêques et prélats.

Après la prière, Monseigneur le Président remercie les organisateurs du Congrès de leur délicatesse qui

leur a fait choisir pour président de cette première séance un évêque français. C'est que, dit-il, "au Canada l'on est resté français par l'esprit, par le coeur, par le souvenir; l'on n'a pas oublié la France qui fut la mère-patrie, et cela console des douleurs de la France présente." Sa Grandeur rappelle les deux pures gloires angevines qui ont brillé sur le berceau de Ville-Marie: La Dauversière et Jeanne Mance.

Le premier rapport est celui de M. l'abbé *Gosselin*, recteur de l'Université Laval, à Québec. Il a pour objet "*l'Histoire de l'Eucharistie au Canada.*"

Au commencement de la Colonie, dit-il, le désir des fondateurs et des gouverneurs, suivant en cela celui des rois de France, fut de propager le règne de la religion, en développant des centres religieux par le système paroissial. Les premiers pasteurs inspirèrent aux colons le respect de l'Eucharistie. C'est ce qui explique la vie tout édifiante des premiers habitants de nos paroisses. Les Relations des Jésuites en donnent une haute idée.

Le savant conférencier démontre que durant le XVIème et le XVIIIème siècles, la dévotion à l'Eucharistie fut aussi vivace que sous le nouveau régime, et jusqu'en ces derniers temps, malgré les conditions beaucoup plus désavantageuses dans lesquelles se trouvait le pays. La doctrine Janséniste ne fit au Canada que fort peu de prosélytes. Cela ressort des enseignements que donnaient alors les évêques et curés sur la réception des sacrements et en particulier sur la communion, et il cite à ce propos, plusieurs extraits de mandements; les fidèles leur furent toujours obéissants en sorte que la dévotion eucharistique fut toujours profondément ancrée au coeur des Canadiens.

Le rapport suivant est présenté par *Mgr Émard*, évêque de Valleyfield. Il traite de "*l'influence de l'Eucharistie sur l'apostolat des premiers temps de la colonie.*"

Le dévouement des missionnaires avait à rencontrer des obstacles considérables; l'immensité du pays, des peuplades nomades et barbares, une langue se prêtant difficilement aux expressions abstraites... Mais ces apôtres à défaut de richesses matérielles, avaient la vie eucharistique en eux et le désir de la répandre dans les âmes. L'Eucharistie a fait des prodiges tant chez les missionnaires que chez les sauvages. Le savant évêque énumère une foule de traits, plus touchants les uns que les autres, relatifs à la communion, à la messe, à la vénération de l'Hostie chez les Indiens, qui soulèvent plusieurs fois les applaudissements frénétiques de l'auditoire.

Ce rapport vraiment magistral provoque de légitimes et magnifiques éloges de la part de Mgr le Président, qui ne craint pas de l'appeler "*la perle de cette première séance.*"

M. le chanoine Gauthier, curé de la Cathédrale, donne ensuite lecture du troisième rapport: "*L'Eucharistie et le Canon primitif de la messe, par Dom Souben, de Solesme, France.* Ce travail, du plus haut intérêt, recherche de quelle façon nos pères s'y prenaient, avant le IV^e et V^e siècles pour entourer de prières liturgiques la consécration du pain et du vin. Les documents historiques sur lesquels il est basé prouvent que, dès cette époque, la messe était vraiment une Eucharistie.

Mgr Gagnon, de Québec, nous parle de "*la pratique de la dévotion eucharistique dans le diocèse de Québec.*" Après avoir donné l'état des choses en 1909, par des statistiques et répartitions, il signale aussi les obstacles rencontrés dans la diffusion de cette dévotion et donne les moyens qu'on a employés pour les écarter. Il ajoute quelques mots sur l'assistance à la messe, la visite au Saint Sacrement, l'éducation eucharistique des tout petits enfants, et la communion fréquente chez ceux qui viennent de faire leur première communion.

M. l'abbé Prud'homme, secrétaire de l'archevêché de St Boniface, étudie à son tour "*l'état de la piété eucharistique dans le Manitoba.*" Ce qui, dans le passé, inspira tant de dévouement aux missionnaires de ces régions, fut sans contredit le saint sacrifice de la messe. La messe était leur force et leur consolation. Actuellement les statistiques démontrent partout un réel progrès dans la pratique du culte eucharistique au Manitoba.

La principale difficulté pour l'avenir consiste dans la diversité des langues. Ruthènes, Polonais, Flamands se partagent la province. Mgr Langevin, archevêque de S. Boniface s'efforce d'y remédier en donnant à tous ces gens des prêtres de leur langue et de leur rite. Déjà quelques-uns de ses prêtres sont passés au Rite Ruthène.

Le R. P. *Pitre*, S. S. S., lit ensuite un rapport du chanoine *F. Munoz Reyna*, de Malaga, montrant que la lutte huit fois séculaire contre les Maures, aussi bien que les grands pactes de liberté nationale, et la victoire sur les tentatives du protestantisme, ont eu pour principe en Espagne l'amour de la divine Eucharistie. La prière pour l'Espagne souffrante est l'objet d'un voeu chaleureusement applaudi.

Deux autres rapports figuraient au programme, mais n'ont pu être lus. L'un est de *Mgr Laurenti* sur l'*Association de l'oeuvre des églises pauvres à Rome*, — l'autre du Père Delattre des Pères Blancs sur "*l'Eucharistie dans les premiers siècles de l'Eglise, d'après les fouilles archéologiques d'Afrique*."

§ 2. — Séances du Vendredi, 9 septembre.

I — Séance au Monument National.

Cette séance est présidée par *Mgr Larocque*, évêque de Sherbrooke. Comme hier, il y a foule dans la vaste salle; sur l'estrade et dans les tribunes réservées on remarque plusieurs évêques et personnages de marque.

Le premier rapport, présenté par *Mgr Baril*, des Trois-Rivières, traite de "*l'éducation eucharistique des enfants*," dans la famille, à l'école, au catéchisme.

Nous ne devons pas être surpris que dans ce congrès, on ait laissé une place aux tout-petits, aux enfants, car ne sont-ils pas l'espérance de demain, le soutien de la foi et de l'Eglise dans l'avenir? Dans la formation religieuse et chrétienne des enfants, il faut donner une attention spéciale au mystère eucharistique, attention non seulement théorique, mais pratique. Ces enfants en bas âge sont-ils susceptibles de cette formation? Oui; d'abord l'enfant est tout naturellement disposé à recevoir et à retenir les enseignements clairs qu'on lui donne, puis les vertus théologiques qu'il a reçues en germe au baptême font naître en lui l'amour et le désir des choses surnaturelles. Cet enseignement doit commencer dès l'âge le plus tendre. A ce propos, *Mgr Baril*

rappelle avec bonheur le mot d'un prêtre de Paris: "Il faut commencer l'éducation eucharistique des enfants le jour même du baptême."

Le rapporteur termine par le voeu que tous ceux qui sont chargés de l'éducation des petits enfants s'appliquent à leur faire connaître le Bon Maître le plus tôt possible, et à leur inculquer la pratique de la communion fréquente pour se conformer au dernier Décret de S. S. Pie X, concernant la première communion des enfants, et à ceux qui l'ont précédé.

M. l'abbé *Simard*, de Sherbrooke, parle ensuite de "*l'Assistance à la messe et de la Communion*" comme son complément désirable.

La messe, dit-il, est vraiment la circonstance où nous devons communier. Lorsque l'institution de la Sainte Eucharistie eut lieu, les apôtres communièrent. Après l'Ascension, les disciples, les premiers prêtres célébraient, et leurs auditeurs participaient avec eux à la fraction du pain. Cette pratique était encore observée à Rome au Ve siècle, les écrits de St Jérôme en font foi. D'ailleurs, elle est basée sur une intelligence exacte du sacrifice de la messe. Les fidèles n'y assistent pas en simples spectateurs, mais en qualité de co-sacrificateurs, comme le disent assez clairement les prières liturgiques de la messe. De plus, les fins du sacrifice ne sauraient être mieux atteintes par les fidèles, que s'ils se font un devoir d'unir la communion à l'assistance à la messe.

Le rapporteur termine par un voeu à l'effet de stimuler le zèle des prêtres.

Le R. Père *Lémius* suggère une pratique adoptée avec un grand succès par Monseigneur de Namur: que chaque famille chrétienne envoie un représentant à la messe et, s'il se peut, à la communion de chaque jour.

M. le chanoine *Lamérand*, propose qu'un comité soit formé dans chaque paroisse pour assurer l'exécution de ce voeu. Monseigneur le Président répond qu'il est préférable que le tout soit réglementé par l'administration locale.

Le R. P. *Hudon*, S. J. présente alors son rapport sur "*la Communion des neuf premiers vendredis du mois*"

et les promesses du Sacré-Coeur." Cette pratique est devenue générale, mais nulle part elle est plus en honneur qu'au Canada. Les motifs de cette dévotion sont : de réparer les injures faites au Sacré-Coeur, — de réparer les fautes contre la charité, — de bénéficier de la "grande promesse" du Sacré-Coeur.

Le Père *Lémius* prie le rapporteur d'expliquer dans la promesse les mots : "recevoir leurs sacrements," et tous les deux sont d'accord à n'appliquer cette promesse prise au sens littéral qu'aux fidèles qui ont besoin de ces sacrements pour leur salut.

Monsieur l'abbé *Jobin*, du collège de l'Assomption, fait une "*Étude pratique sur le Décret de Pie X.*" Ce rapporteur émet le voeu que le Décret de 1905 soit promulgué, expliqué, inculqué partout, et que les prêtres s'efforcent de persuader aux fidèles que la communion est l'acte vital et central de la piété chrétienne.

Un Père franciscain fait observer qu'à la campagne la communion quotidienne est impossible à ceux qui vivent très éloignés. Il désire que l'on se préoccupe d'établir de loin en loin des chapelles de secours, où ces fidèles pourraient entendre la sainte messe et communier quelquefois à jours fixes sur semaine.

Le Président répond que ce pieux désir est du nombre de ceux qui doivent être soumis aux Ordinaires, seuls juges de l'opportunité de ces messes si désirables.

Les trois derniers rapports sont lus sans observations : celui du R. P. *Rondot*, O. F. P., sur "*l'influence sociale de la divine Eucharistie*," brillante étude, couverte d'applaudissements ;

celui de M. l'abbé *Many*, P. S. S., sur "*la dernière Cène*," rapport que l'auteur conclut en émettant le voeu que tous les fidèles joignent à la communion quotidienne la lecture quotidienne de la Sainte Écriture, et surtout de l'Évangile qui en est comme la moelle ; —

enfin le rapport de *Mgr Zorn de Bulach*, évêque auxiliaire de Strasbourg, sur "*la prière eucharistique pour la conversion de nos frères séparés,*" rapport présenté par le R. P. Weecher.

II — Séance à l'Université Laval.

Cette séance consacrée entièrement à des sujets pédagogiques fut l'une des plus intéressantes du Congrès. Les rapporteurs avaient été choisis parmi l'élite de nos éducateurs. On y a étudié l'état actuel des maisons d'éducation au Canada par rapport à la dévotion eucharistique et surtout à la Communion. On a dit les résultats obtenus, les obstacles à surmonter, les espérances à réaliser, en vue d'assurer à l'Eucharistie une influence de plus en plus efficace sur la jeunesse étudiante. Dès dix heures toutes les places sont occupées. Au premier plan ont pris place les prêtres, les frères et les religieuses enseignantes. Dans les galeries, les professeurs de l'enseignement primaire laïque et la jeunesse. S. G. *Mgr Brunault*, évêque de Nicolet, préside et à ses côtés on remarque Nos Seigneurs *Heylen*, *Emard*, *Archambault*, *Roy*, *Gabriel*, *Gagnon*, *Mathieu*, etc.

Le premier rapport est celui de M. l'abbé *A. Papineau*, du séminaire de Ste-Thérèse de Blainville. Il traite de "*l'Adoration du Très Saint Sacrement dans nos maisons d'éducation.*"

Il indique que l'Eucharistie est 1o. un devoir pour tous les chrétiens; 2o. une source de grâces, et que les saints l'ont comprise ainsi. La visite en commun au S. Sacrement est très en honneur dans les maisons d'Europe, même la visite commune quotidienne. Il recommande que les saluts soient donnés fréquemment. La communion du premier vendredi du mois, les 40 heures peuvent être l'occasion de belles cérémonies.

Pourquoi ne pas faire la visite commune après la prière du soir. On donnera lecture des visites de saint *Alphonse de Liguori*, lecture suivie de chants et de l'élévation du ciboire.

Les visites doivent être facultatives et l'orateur suggère l'initiation des grands à la vraie pratique de l'adoration.

Les conclusions sont : 1o. donner aux cérémonies du premier vendredi du mois et aux 40 heures, tout l'éclat possible ; 2o. l'érection de l'Archiconfrérie du Saint-Sacrement dans les collèges ; 3o. l'exemple des professeurs pour entretenir la vie eucharistique et que tous les prêtres éducateurs s'appliquent avec zèle à développer l'esprit d'adoration chez leurs élèves dans les collèges.

Vient ensuite l'étude de M. l'abbé Hallé, directeur du collège de Lévis, sur "*la Communion dans les collèges classiques.*"

Après l'histoire du mouvement eucharistique dans les collèges — mouvement dont l'initiateur, on le sait, fut le P. Beaudry, — le rapporteur montre l'influence de la communion fréquente sur les études, la discipline, la piété et la moralité des jeunes gens. Il touche en passant la difficulté d'en adapter la pratique aux règlements généraux des collèges et des moyens à employer pour favoriser le respect de l'Eucharistie. Aussi avec quelle joie a-t-il constaté que dans certains collèges il se faisait plus de 200 communions quotidiennes. Ailleurs, si les résultats sont moins consolants, la modification des règlements disciplinaires, des exhortations fréquentes, une étude plus approfondie des élèves pourront faciliter la diffusion rapide du culte Eucharistique.

Des collèges classiques, l'abbé Brosseau, aumônier du Mont Saint-Louis, nous transporte dans "*les collèges d'enseignement commercial*" où la situation et l'influence du prêtre sont bien différentes.

L'Aumônier est seul pour la prédication et l'administration des sacrements. Cependant là aussi comme ailleurs, le progrès du culte eucharistique s'est manifesté dans le nombre croissant des communions quotidiennes à peu près inconnus autrefois.

Les résultats au point de vue éducationnel sont déjà très sensibles. Le rapporteur demande avec beaucoup d'à propos qu'on évite les abus de zèle à promouvoir la piété eucharistique. Que le prédicateur se garde bien d'attacher une note infamante à la conduite des écoliers qui communient moins souvent. Que les professeurs par une intervention intempes-tive ne poussent pas à la communion indigne. Deux séances confessionnelles par semaine suffisent d'ordinaire, mais surtout que l'on se garde d'empiéter sur le temps des classes et des études, autrement les grands élèves qui ont des examens plus sérieux à préparer s'éloigneraient de la communion et compromettraient auprès de leurs condisciples la croisade de la communion fréquente. Enfin il est opportun d'inviter de temps en temps un confesseur étranger afin de favoriser davantage la liberté des consciences.

M. le Chanoine *Roy*, de l'Archevêché, chargé du rapport sur la "*piété eucharistique dans les pensionnats de jeunes filles*" arrive aux mêmes conclusions quant au progrès constant de la communion fréquente, même quotidienne. La conclusion de son travail soulève une discussion assez longue. Est-il opportun que le confesseur afin de sauvegarder sa liberté de directeur s'intéresse directement aux études? Non, répond le Chanoine *Roy*. Son ministère pourrait en souffrir sans profit pour les classes. Mgr Emard est de l'avis contraire, avis que partagent les auditeurs venus de France. C'est d'ailleurs sur ce principe de la coopération du prêtre et des congrégations enseignantes qu'est fondé notre système scolaire si libre dans son principe, si large dans son application. L'auditoire applaudit aux paroles de Mgr Emard, soulignant le dévouement du prêtre canadien pour l'éducation et son droit à prendre une part active à la règle de l'instruction de la jeunesse surtout dans les pensionnats ruraux.

M. l'abbé *Groulx*, du collège de Valleyfield, parle de la "*Communion après la sortie du collège, dans la vie du jeune homme.*"

Pourquoi plusieurs d'entre eux abandonnent-ils si facilement, semble-t-il, leur pratique de dévotion une fois lancés dans le siècle? Les obstacles plus nombreux et plus grands que rencontre la piété du jeune homme dans un milieu nouveau, souvent une crise morale et intellectuelle qui devient bientôt une crise religieuse, une connaissance imparfaite des conditions d'efficacité de la vie d'apôtre, tels sont les principaux dangers qu'une piété si aisément sentimentale dans la jeunesse, ne réussit pas toujours à vaincre. Les remèdes capables de prévenir ce mal résident dans une éducation intellectuelle et morale vraiment virile, dans une éducation religieuse intégrale. Qu'au sortir du collège les jeunes gens s'organisent en groupes d'apôtres qui puissent se prêter un mutuel secours; que les patronages, l'université soient vraiment des écoles de formation morale et religieuse. Le rapporteur suggère enfin que tous les jeunes s'agrègent à l'association Catholique de la jeunesse Canadienne Française. La fondation d'un bulletin de collège où anciens et jeunes puissent librement collaborer, semble d'une réalisation plus problématique, bien que certains collèges aient déjà donné sous ce rapport un bel exemple d'initiative.

M. l'abbé *Camirand* traite du problème si difficile de la "*Communion des enfants durant les vacances, des devoirs du prêtre et des parents*" sur ce sujet.

Le rapporteur suggère de faire collaborer dans l'oeuvre de préservation morale de l'enfant pendant les vacances, non seulement les professeurs, mais les parents et surtout le curé de chaque paroisse. Un engagement spontané de la part de l'élève aurait le meilleur effet sur la pratique de la communion pendant les vacances.

Le rapport imprimé du R. P. *Lambert*, missionnaire apostolique, sur "*la dévotion eucharistique, dans les maisons d'éducation en France,*" a été distribué à l'assistance.

A sa lecture, tous ont été à même d'apprécier la compétence de l'auteur en ces matières d'éducation eucharistique et n'ont pu que regretter l'absence de ce grand apôtre de la jeunesse qu'est le R. P. *Lambert*.

M. l'abbé *Deschamps*, fait quelques "*remarques sur l'éducation eucharistique des Sourdes-Muettes,*" et la séance se termine par l'étude du R. P. *Badel*, C. S. V., sur "*la formation des enfants de chœur.*"

§ 3. — Séances du Samedi, 10 septembre.

Aujourd'hui les deux séances de la section générale qui se tiennent simultanément, comme les jours précédents, sont consacrées à des études sur diverses *Oeuvres eucharistiques*.

I — Séance au Monument National

Mgr Odelin, grand Vicaire de Paris, préside l'assemblée.

M. l'abbé *Elie Auclair*, rédacteur de la "*Semaine religieuse*" de Montréal, présente un travail substantiel sur la "*Presse eucharistique.*"

Après avoir expliqué en quoi les Congrès diffèrent des Conciles, il définit la mission de la presse catholique au Canada.

Aux revues pieuses qui se partagent la clientèle des fervents, on demande un redoublement dans le zèle déjà déployé depuis leur existence.

A tous les journaux catholiques, quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, on souhaite un élan généreux vers une vie chrétienne sociale plus intense, par la glorification de la croyance et des pratiques eucharistiques. Sans se transformer en Semaines Religieuses, ils doivent pourtant contribuer à éclairer et fortifier les convictions.

Pour triompher des préjugés, détruire le respect humain et former l'âme du peuple canadien et l'animer à vivre socialement sa foi, la presse jouit d'une énorme influence: elle se doit de rester fidèle à un si grand rôle et à un si beau programme; sans sortir de sa sphère, elle doit se faire un devoir, à l'occasion, sans respect humain et avec conviction, de louer le Sacrement de l'autel, de proclamer ses grandeurs, son influence sociale et ses bienfaits sans nombre.

Ce rôle et ce programme, M. l'abbé *Belleney* nous en montre l'accomplissement quasi idéal dans "*les oeuvres de la Bonne Presse*" de Paris, et se trouve à compléter et illustrer en quelque sorte par des détails très intéressants l'étude précédemment donnée.

Il explique l'admirable rouage de cette administration, unique peut-être en son genre qui a permis à cette oeuvre si merveilleusement organisée de déverser dans le monde de la lecture une si prodigieuse variété d'écrits, de publications, d'ouvrages, de "tracts" actuels, au point, et d'un bas marché fabuleux.

Le R. P. *Lefebvre*, S. J. parle ensuite des "*Besoins de la musique sacrée au Canada*."

Il termine son remarquable travail par les voeux suivants qui le résument et le précisent.

Voeux: Vu l'importance réelle, signalée par le Souverain Pontife du chant sacré dans la liturgie et considérant que l'étude du chant ecclésiastique est à la base de toute rénovation sérieuse de la musique d'église, le rapporteur soumet respectueusement les suggestions suivantes à l'approbation des Congressistes. En conséquence il est par lui suggérer:

- 1) D'améliorer l'exécution du plain chant local, en s'acheminant dans les répétitions vers l'interprétation bénédictine en vue de l'Édition Vaticane.
- 2) De préparer la formation de maîtrises, en organisant au préalable ou favorisant l'enseignement efficace du solfège et du chant dans les écoles et maisons d'éducation.
- 3) D'éliminer graduellement du répertoire les oeuvres d'origine ou d'inspiration profane, pour les remplacer par des compositions plus convenables.
- 4) De consacrer un plus fort montant d'argent aux dépenses et aux frais nécessités par cette partie du culte trop facilement mise à l'index par les fabriques.
- 5) A MM. les maîtres de chapelle, organistes et maîtres-chantres, de puiser aux sources mêmes, et non d'après les dires ou les écrits de personnes plus ou moins autorisées, la connaissance exacte des obligations de leur office d'après le Règlement de S. S. Pie X.

Sur la question bien importante "*de la participation du peuple aux offices liturgiques par le chant*", le R. P. Raymond, O. F. M. nous fait part des leçons de sa précieuse expérience de missionnaire.

Que la participation du peuple aux offices liturgiques soit possible, il le démontre par une ample provision de faits recueillis au cours de ses missions.

Puis, arrivant à la pratique, il énumère les différents moyens d'obtenir le résultat désirable et désiré : D'abord, faire chanter des cantiques et comment s'y prendre pour les enseigner ; puis viendront les motets pour saluts, processions, etc ; enfin l'on abordera une messe facile et peu compliquée.

En terminant le R. Père suggère le voeu qu'on procède à la formation d'un court recueil de cantiques populaires, de messes et de motets grégoriens qui contribuera à la prompt diffusion de chants qui seraient dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres.

Par là, seraient singulièrement rehaussés la splendeur et l'attrait des cérémonies.

Le R. P. *Lémius*, O. M. I., membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques, parle avec son coeur et son âme de patriote et de religieux des "*origines de la grande Basilique de Montmartre et de ses oeuvres.*"

Le R. P. *Gerbier*, Assomptionniste, Directeur des Pèlerinages de Pénitence à Jérusalem, et membre du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques, montre, en des accents d'une pénétrante émotion, l'étroite affinité qui existe entre ces deux grands mouvements, véritables pulsations qui décèlent l'intensité de la vie catholique à travers le monde.

"*Jérusalem et l'Eucharistie*", c'est le Calvaire et l'Autel, c'est la Croix et l'Hostie.

Si l'on a pu appeler la Terre Sainte "l'Évangile ouvert", Jérusalem, à elle seule, ne serait-elle pas les pages divines du Canon de la messe par excellence que constitue le drame de la Passion?

Dès lors, on entrevoit les fruits de dévotion eucharistique produits par les pèlerinages à Jérusalem dans les conditions où ils sont organisés.

Ce sont de véritables croisades, mais recueillies, mais pénitentes, croisades de prière avant tout, et dont la quarantième en ce moment prie en Palestine, en union de cœur avec les congressistes du Canada et du monde entier pour glorifier la divine Hostie.

De ces pèlerinages le centre est bien Jésus Sauveur, Jésus devenu notre aliment ici-bas.

L'aller est une préparation de plus en plus fervente, grâce aux saints exercices qui en sanctifient tous les instants, à la plus fervente communion.

Le retour est une perpétuelle action de grâce, dont les accents de jubilation s'épandent en vagues harmonieuses sur l'immensité des flots. Au dernier salut du T. S. Sacrement, — souvenir inoubliable à l'heureux participant de ces pieuses excursions, — tous les pèlerins, la main étendue vers la Sainte Hostie, chantent le "Super Flumina Babylonis" et redisent le refrain, émouvant entre tous: "Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea."

Après une description aussi édifiante se place tout naturellement le vœu émis par l'éminent rapporteur "de voir s'accroître le nombre de ces croisés dans la pénitence tant au Canada que dans les autres nations, afin qu'ils portent aux Lieux Saints l'hommage de leur foi et de leur amour envers le T. S. Sacrement.

Dans ce Congrès de Montréal, où l'art de la construction a fait des merveilles de décoration, il convenait de parler "*architecture religieuse*". Le sujet est

loin d'être rebattu dans notre jeune pays et les justes observations du R. P. *Daly*, Rédemptoriste de Sainte-Anne de Beaupré, arrivent à point.

Puisque les âges de foi sont aussi les âges des belles églises, c'est à ces époques que nous devons remonter pour nous pénétrer des principes qui doivent guider dans la conception et dans l'exécution des édifices.

C'est ce que développe le savant rapporteur en d'intéressantes dissertations sur le genre de beauté propre aux églises catholiques. Mais, pour faire oeuvre utile, le R. Père laisse bientôt la spéculation pour aborder le terrain de l'action.

Dans l'exécution, dit-il avec un grand sens pratique, sachons consulter l'état financier de la paroisse, les nécessités du culte (sans oublier, ajouterais-je respectueusement, les exigences liturgico-musicales, trop souvent méconnues et sacrifiées), notre climat, la topographie de l'endroit, etc.

La triple suggestion, émise en terminant, est des plus pratiques. La voici :

10. Etablir dans chaque diocèse un comité d'hommes compétents, prêtres et laïques, pour revoir et examiner, au point de vue artistique les plans d'églises à construire.

20. Introduire dans les grands séminaires un cours d'architecture religieuse au moyen de conférence avec projections lumineuses.

30. Favoriser la production et la diffusion d'oeuvres d'art religieux vraiment artistiques.

II — Séance à l'Université Laval.

Cette séance, consacrée à l'étude de diverses oeuvres eucharistiques, est présidée par Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, assisté de M. l'abbé Bouquerel, secrétaire du Comité permanent des Congrès.

Le Rev. P. *Rouleau*, O. P., présente le premier rapport qui traite des "*Confréries du T. S. Sacrement*", fondées au XVI^e siècle par le Rev. Père Thomas Stella, du même ordre. Après avoir parlé de leur origine, de leur développement et des privilèges accordés aux associés, le rapporteur montre que ces confréries sont un

excellent moyen de favoriser chez les fidèles la pratique de la communion fréquente; enfin il termine par un rapide aperçu sur leur fonctionnement et leur organisation dans les paroisses.

Le R. P. *Ange-Marie Hiral*, O. F. M., parle ensuite des "*Tiers-Ordres et de la Communion.*" A propos de celui de St-François, le plus connu et le plus nombreux, il faisait observer quel précieux auxiliaire il apporte à la diffusion de la communion fréquente.

Le R. P. *Letellier*, S. S. S., de New York, fait un exposé intéressant des "*Oeuvres eucharistiques du Vén. P. Eymard, Fondateur de la Société du T. S. Sacrement.*"

Il montre comment cet apôtre de l'Éucharistie a été inspiré de Dieu pour montrer le vrai remède à notre société malade, et comment il s'est dépensé sans compter au service du T. S. Sacrement par la pratique des plus héroïques vertus, par l'apostolat de la parole et par la création de plusieurs oeuvres eucharistiques, dont les principales sont: la Congrégation des Religieux du T. S. Sacrement, celle des Servantes du T. S. Sacrement.

M. l'abbé *Bouquerel* traite la question de "*la Réparation eucharistique*" au point de vue théologique et historique. Il donne la date et le motif de chacune des institutions, archiconfréries, congrégations, qui ont pour objet la réparation en union avec Notre-Seigneur dans l'Éucharistie: Quarante-heures, adoration, perpétuelle et nocturne, communion et messe réparatrices, garde d'honneur etc. Il énumère ensuite les congrégations qui depuis le XVIIe siècle se sont fondées dans un but de réparation eucharistique: d'abord les Sacramentines et les Bénédictines du T. S. Sacrement, puis les Congrégations des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie, les religieuses de Marie Adoratrice, etc. Chacune de ces oeuvres a été inspirée par une âme dont la sainteté a brillé dans l'Église et notre devoir est d'aider à leur développement selon notre pouvoir.

M. *Derome*, fondateur de l'*Adoration Nocturne* à Montréal, édifie l'assemblée en lui parlant de cette oeuvre qui lui est chère à juste titre.

M. le comte D'Yanville, de l'*Adoration Nocturne* de Paris, fait ensuite un rapide mais intéressant exposé des origines et du fonctionnement de cette oeuvre excellemment réparatrice.

Enfin M. l'abbé *Despois*, de Montligeon, France, termine la séance par la lecture d'un rapport sur "l'*Oeuvre de la Sainte Messe pour les âmes du Purgatoire.*"

CHAPITRE II

Travaux de la Section Sacerdotale.

Entre toutes les séances du Congrès de Montréal, les plus importantes ont été, sans contredit, les séances de la section sacerdotale. Par le caractère et le nombre de ceux qui y prirent part, par l'unanimité et l'entrain plein d'enthousiasme qui ne cessèrent de régner au milieu de cette vénérable assemblée, il est aisé de prévoir qu'elles seront également les plus fécondes. Bon nombre de prêtres nous avouaient ensuite que pour rien au monde ils n'auraient voulu sacrifier une seule de ces réunions, et qu'ils en emportaient, avec un inoubliable souvenir des enseignements précieux et un puissant réconfort.

A la fin des séances, qui durèrent chacune deux heures et demie environ, le T. S. Sacrement était ramené sur son trône d'exposition et un salut solennel, chanté par tous les prêtres, terminait les travaux avec la bénédiction de l'Hostie.

Nous n'oublierons jamais le beau et touchant spectacle de ces 2,000 prêtres chantant ensemble, en une ardente supplication, le "*Pater noster... Panem nostrum quotidianum da nobis hodie...*" et, dans une adoration pros-

ternée, le "*Tantum ergo*"; tandis que sur le trône immense, inondé de lumières, rayonnait la douce et blanche Hostie.

Le Comité local avait désigné comme lieu de réunions pour la Section sacerdotale, l'Eglise des Pères du T. S. Sacrement, centre de l'Oeuvre des Prêtres Adorateurs et l'un des foyers les plus intenses et les plus féconds de vie eucharistique au Canada. Inutile de dire que les Pères ont tenu à répondre dignement à l'honneur insigne qui leur était fait. L'Eglise et le couvent avaient été somptueusement décorés. Sur le portique s'élevait une arche monumentale de verdure et de fleurs, surmontée d'un ostensor giganterque en lumières électriques; au-dessous se lisait l'inscription significative: "*Venite adoremus.*" L'intérieur du sanctuaire était décoré plus magnifiquement encore. Le trône monumental de l'exposition était ruisselant de lumières et de fleurs. Une superbe inscription en lettres de feu se détachait au centre: *bonum est nos hic esse,*" rappelant la parole de St-Pierre sur le Thabor. Tout autour de la grande nef, à hauteur des galeries, une autre inscription en fleurs naturelles reproduisait le verset du *Sacris solemniis*, où sont énumérés les devoirs du prêtre, comme consécuteur et dispensateur du Mystère eucharistique: "*Sic sacrificium istud instituit,*" etc.

§ I — Séance du Jeudi, 8 septembre.

La première séance sacerdotale fut marquée par un enthousiasme vraiment indescriptible. Son Eminence le Cardinal-Légar, qui a daigné en accepter la présidence, est attendu pour 2 h. 30. Plus d'une heure auparavant la foule, évaluée à plus de 15,000 personnes s'est massée aux abords de l'église du Saint Sacrement. A partir de deux heures, de longues théories de prêtres et de religieux de tous les ordres arrivent au sanctuaire. Il fait un temps splendide. A tout instant, des voitures de gala amènent les prélats, qui vont successivement prendre place au choeur, tandis que le clergé se masse

dans la nef et dans les galeries. Les cloches annoncent bientôt l'arrivée du Légat ; c'est alors de la part de la foule une longue et chaleureuse ovation. La voiture cardinalice avance lentement et les acclamations redoublent. Au moment où Son Eminence met pied à terre, les zouaves présentent les armes, les enfants de chœur jettent des fleurs. Le Cardinal s'arrête quelques instants, ému jusqu'aux larmes à la vue de cette manifestation populaire si sympathique et si spontanée. Puis, après avoir béni la foule, il pénètre dans le sanctuaire, précédé des religieux de la Communauté.



Le Légat à la première séance sacerdotale,

A son entrée, le spectacle est plus impressionnant encore. Plus de 2,000 prêtres sont là, une trentaine d'évêques et de nombreux prélats. C'est alors un vrai délire qui s'empare de cette troupe d'élite de l'armée du Christ et, pendant plusieurs minutes, ils acclament, debout, leur général, le Représentant du Souverain des rois.

Pour la première fois peut-être, l'intérieur de cette église, consacrée à l'exposition perpétuelle du T. S.

Sacrement, retentit de cris d'allégresse. L'émotion étreint visiblement tous les assistants, et nous en avons vu plus d'un qui essayait de douces larmes.

Lorsque les applaudissements se sont calmés, Mgr Archambault, évêque de Joliette, et président d'office de la séance, adresse en ces termes la bienvenue à Son Éminence :

Discours de Mgr Archambault.

Eminentissime Seigneur,

La présence de Votre Éminence à cette première séance de la section sacerdotale n'est pas seulement un honneur insigne, c'est encore une récompense et un puissant encouragement. Nous éprouvons une joie intense de voir au milieu de nous, pour bénir nos travaux, et exciter notre zèle par sa parole pleine de lumière et de chaleur communicative, l'illustre Légat "a latere" que tant de Congrès Eucharistiques ont déjà acclamé.

En votre auguste personne, Éminence, nous saluons le Prince de l'Église qui, depuis plus de trente-neuf ans, met au service de la société chrétienne sa piété, sa science et son tact, nous saluons l'envoyé extraordinaire du grand, du bon, du saint Pontife que l'histoire nommera "le Pape de l'Eucharistie"; nous saluons enfin le représentant officiel du chef suprême à qui l'Homme-Dieu a donné le pouvoir de régir, avec une égale autorité, les fidèles, les prêtres et les Evêques. Nous sentons que le Christ Jésus est présentement avec nous, et nous touchons du doigt l'admirable unité du sacerdoce catholique, source de sa force et de sa fécondité.

Aussi, est-ce pour nous un besoin irrésistible de vous affirmer, Eminentissime Seigneur, notre inaltérable attachement au Siège apostolique, notre soumission entière et affectueuse à ses ordres, à ses directions, à ses simples désirs. Notre foi et notre enseignement doctrinal n'ont pas été entamés par les erreurs qu'exposait naguère avec tant de clarté et réfutait avec une logique si vigoureuse, l'incomparable encyclique "Pascendi Dominici gregis". Ces erreurs, Éminence, nous les réprouvons, et, nous avons la ferme conviction qu'aucun prêtre présent au Congrès Eucharistique de Montréal n'en subira jamais la funeste influence, n'en répandra les principes subversifs de nos dogmes les plus sacrés et les plus chers.

Que Dieu conserve longtemps Votre Éminence à la vénération du monde catholique, qu'il renouvelle des forces mises sans réserve aux services du règne social de Jésus-Christ, qu'il

daigne répandre dans notre âme la plénitude de sa paix et que jamais nos ennemis ne triomphent de vos nobles efforts et de votre indomptable énergie à promouvoir les intérêts de notre Mère la Sainte Eglise. "Dominus conservet Eum, vivificet Eum, beatum faciat Eum in terra et non tradat Eum in animam inimicorum Ejus".

A cette adresse, soulignée à plusieurs reprises par les vifs applaudissements de toute l'assemblée, le Cardinal, très ému, répondit par un discours magistral, où il exposa avec force et clarté la doctrine intégrale de l'Eglise sur le sujet de la Communion fréquente et sur les devoirs du prêtre, comme consécrateur et dispensateur de cet auguste Mystère. En voici le texte:

Discours de S. E. le Cardinal Vannutelli.⁽¹⁾

MesSeigneurs, Messieurs,

Cet accueil si cordial que je reçois de la section sacerdotale, ces paroles si bienveillantes et si pleines de foi m'émeuvent profondément. L'émotion qui me domine en ce moment, m'empêche de vous exprimer comme je le voudrais les sentiments de reconnaissance qui s'accroissent en mon coeur à l'occasion de cette réception, à l'occasion de ce grand Congrès.

Je suis heureux de voir dans ce congrès tant de prêtres, tant d'ecclésiastiques. Il y en a peut-être plus à ce congrès de Montréal que dans tous les autres congrès. Ce ne sont pas seulement des prêtres canadiens; il en est qui viennent de loin. Il y en a des autres parties de l'Amérique; il en est qui viennent des pays lointains de l'Europe et même de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

J'éprouve le plus grand bonheur en me voyant entouré par des ecclésiastiques qui tous semblent animés du culte de la Très Sainte Eucharistie, qui tous ont été stimulés et poussés à venir à Montréal par l'amour qu'ils professent à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Je ne manquerai pas de faire connaître au Saint Père combien j'ai été touché de la réception qu'on me fait aujourd'hui à la section sacerdotale. Je dirai au Saint Père qu'il a le bonheur d'avoir dans le monde entier des ecclésiastiques qui ne demandent qu'à suivre sa direction, qu'à être prêts à ses moindres désirs pour lui obéir, pour lui

(1) Le Légat ne voulut pas, en parlant aux prêtres, s'astreindre à la lecture d'un discours préparé à l'avance. Nos Confrères seront heureux, croyons-nous, de retrouver ici le texte même de ce discours tout intime.

témoigner toute l'affection, tout le dévouement et toute la soumission filiale. Il appellera sur vous tous, sur vos paroissiens, d'abondantes bénédictions divines.

Permettez-moi que je profite de cette occasion, puisque nous sommes ici tous prêtres, tous animés du même désir, c'est-à-dire la gloire de Dieu, permettez-moi, dis-je, de vous adresser quelques paroles d'exhortation.

Vous êtes venus au congrès de Montréal et je suis sûr que vous ne vous en repentirez pas. Vous conserverez, comme moi-même, un souvenir inoubliable d'avoir assisté à un tel triomphe de la Sainte Eucharistie; mais vous n'êtes pas seulement venus pour rehausser l'éclat du congrès, vous êtes venus aussi pour répandre autour de vous les bons résultats, les fruits de ce congrès, et c'est à cela que vous devrez travailler de retour au milieu de vos ouailles.

Quel est le meilleur moyen de répandre les fruits du congrès au milieu des fidèles qui sont confiés à vos soins? C'est avant tout de traiter nous-mêmes dignement ce grand sacrement qui nous est confié tout spécialement, de traiter dignement la Sainte Hostie, qui daigne descendre chaque jour dans nos coeurs.

Dieu nous a fait ses ministres et il nous permet de renouveler sur les autels, d'une manière mystique, mais d'une manière qui représente réellement le Saint Sacrifice de la Croix, sacrifice où Dieu Notre Seigneur, pour nous racheter de la servitude, a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang. Eh bien, pour que les fidèles voient que nous apprécions, que nous connaissons la grandeur du bienfait qui nous est donné, la grandeur du mystère qui est traité par nos mains, il faut que nous traitions ce mystère avec toute la vénération, avec tout le recueillement, avec tout le culte qu'il mérite, et je vous le recommande tout spécialement. La célébration de la sainte messe doit être pour vous une prédication, afin que ceux qui vous regardent, qui assistent au saint sacrifice, qui est la répétition du sacrifice du calvaire, connaissent et s'aperçoivent de plus en plus que c'est là le plus grand bienfait que Jésus Rédempteur a fait à l'humanité, en nous permettant d'offrir chaque jour, chaque moment, à son Père éternel, le plus précieux de son sang.

Mais de toute les prédications, je vous recommande les prédications verbales. Oui, il faut que de temps en temps vous répétiez les recommandations spéciales à ceux qui vous sont confiés concernant le culte de l'Eucharistie; il faut que les fidèles sachent par votre direction, par votre instruction, que c'est là vraiment le centre de toute prière, que c'est le foyer de toute dévotion, que c'est la source de toute vérité.

Eh bien, je vous le recommande, que votre prédication soit dirigée d'une manière spéciale dans ce but.

En troisième lieu, je vous recommande aussi de retenir toujours le décret de 1905 concernant la communion fréquente. Oui, ce décret a eu déjà de grands résultats, a produit des effets des plus salutaires, mais quelque chose reste encore à faire. Je suis persuadé que de votre côté vous ne vous épargnerez pas, que vous serez toujours là pour faire comprendre aux fidèles que la participation au banquet divin est le moyen le plus sûr, le plus efficace pour vaincre ses passions, pour dominer ses mauvais penchants, pour résister aux tentations du démon, pour se fortifier dans l'exercice de la piété chrétienne, dans la profession de la foi catholique. Et qu'il ne nous soit pas désagréable d'être toujours prêts au tribunal de la confession pour ceux qui voudraient encore se réconcilier avec Dieu, pour s'approcher dignement de la sainte table; et qu'il ne vous soit pas désagréable non plus de pousser à cette fréquentation de la sainte communion les hommes et les femmes de tout âge, de toutes conditions, pourvu qu'ils en aient les dispositions nécessaires, c'est-à-dire la bonne intention et la conscience exempte de fautes mortelles.

A présent, le Saint Père a décidé que ces bons petits enfants, qui se trouvent déjà à l'âge de discrétion, qui savent distinguer le bien du mal, qui savent comprendre que dans le saint tabernacle nous avons un trésor caché, qui est là pour venir à notre aide et à notre secours, que ces enfants puissent enfin s'approcher de la Table Sainte. Il reste triste affligé, de les savoir repoussés de cette participation (*applaudissements*) Pour quelle raison, de quel droit nous repousserait-on? il y en a qui le disent, véritablement. — Eh bien, j'espère que ces enfants arrivés à un âge de discrétion, seront aussi admis à la sainte table. Qu'il ne vous soit pas désagréable de changer un peu la routine (*applaudissements*), cette routine qui prive les petits enfants d'un secours précieux pour préserver leur candeur et leur innocence, leur donner l'arme la plus vaillante pour se défendre des ennemis de leur foi, des ennemis de leur pureté et de leur innocence (*applaudissements*). Ce ne vous sera pas trop difficile, il faut être plein de confiance. Au premier moment, des difficultés se rencontreront, mais de grands effets se feront sentir dans la suite, et ce sera pour vous la plus belle et la plus agréable consolation qu'il soit. Donc, travaillez dans ce but et vous ferez une chose qui sera la plus belle et la plus grande consolation de notre bien-aimé Saint-Père Pie X, qui porte à cette dévotion un si grand intérêt et qui, à juste titre, est appelé le pape de l'Eucharistie.

Je vous recommande de prier pour lui, pour la Sainte Eglise. C'est sur la prière des prêtres qu'il compte d'une manière toute particulière; priez pour que le bon Dieu le délivre de ses ennemis et le conserve à l'affection de ses enfants; priez aussi pour que ce congrès produise de bons résultats, abondants, et qu'il soit vraiment favorisé de grâces et de bénédictions. Et dans ce but, je vais maintenant vous

bénir au nom de Sa Sainteté dont je suis au milieu de vous l'indigne représentant. (*Chaleureux applaudissements.*)

Ce fut alors un spectacle émouvant que celui de ces deux mille prêtres, inclinant la tête pour recevoir au nom du Pape la bénédiction de son Légat.

Mgr Bruchési, dans une courte et magnifique allocution se fit auprès de son Éminence l'interprète des sentiments de tous les évêques et de tous les prêtres présents.

Discours de Monseigneur Bruchési.

Éminence,

Je n'ai qu'un simple mot à adresser après les éloquentes et touchantes paroles qui viennent de tomber de votre bouche.

Il me semble que c'est aujourd'hui que le monde entend pour la première fois cet officiel commentaire du décret de Pie X sur la communion des petits enfants.

Vous interprétez la parole qui ne trompe pas, la parole du Docteur infaillible: c'est Montréal qui l'entend, Montréal en est honoré et fier, et ici, à Montréal, je crois pouvoir me faire l'interprète de tous les évêques de la province, des évêques du Canada en vous disant que la routine va disparaître. (*applaudissements*).

La doctrine du Saint-Père peut paraître nouvelle; elle change peut-être nos idées, mais, puisque le Saint-Père nous le dit, il dit vrai, nous allons changer de route et la route que nous allons prendre sera la bonne, celle qui nous conduira au ciel et qui fera régner chez les enfants, comme le Saint-Père le veut, l'innocence et la pureté.

Vous avez devant Vous, Eminence, nous avons devant nous. Messeigneurs et Messieurs, la réunion la plus vénérable et la plus chère de tout le Congrès Eucharistique, réunion de ceux qui, chaque matin, font descendre sur l'autel, dans leurs mains et dans leurs coeurs, le Dieu trois fois saint. C'est à eux qu'était réservé l'honneur de votre première visite officielle au cours des séances; cet honneur ils le méritaient et ils vous remercient de leur avoir parlé du fond de votre voeur. Cardinal Légat du Saint-Père, comme vous l'avez fait. C'est un encouragement, c'est une récompense.

Vous vous trouvez ici, Eminence, dans la chapelle des Pères du Très-Saint-Sacrement. Ah! je dois dire ici ce que nous devons aux Pères du Saint-Sacrement pour le Congrès Eu-

charistique. (*applaudissements*). Il a été organisé, comme vous le voyez; Eminence, cela est dû particulièrement à eux; c'est ici que je suis venu chercher mon secrétaire général, le Révérend Père Pelletier, secondé par le Révérend Père Galtier ici présent, par les Pères de sa communauté, les petits novices, les petits juvénistes, les petits enfants. Je les ai vus à l'oeuvre depuis un an. Ils ont mis toute leur énergie, tous leurs efforts, tout leur zèle à promouvoir le grand Congrès Eucharistique de 1910. Aussi, Eminence, je sais que ces bons Pères reçoivent aujourd'hui dans votre visite, dans la réunion des prêtres dans la maison de leur Dieu, leur meilleure récompense. Moi, je ne peux que les remercier, mais c'est Dieu qui les récompensera comme ils méritent de l'être.

Puisque j'en suis aux remerciements, en toute justice je me ferais un reproche de ne pas mentionner, à côté du Père Pelletier et du Père Galtier, M. le chanoine Roy, qui a été aussi zélé que ces deux Pères pour tout ce qui regarde le Congrès Eucharistique. Mes chers Frères, vous ne savez pas ce que nous devons à notre chancelier pour le Congrès Eucharistique! Il a mis au service de la cause toutes ses forces, il s'est dévoué au point de s'exposer à être malade, mais il ne le sera pas, j'en suis assuré, car le Dieu de l'Eucharistie saura bien le soutenir.

Maintenant, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris une part à ce cher Congrès Eucharistique, à vous surtout mes Frères, qui êtes venus de l'autre côté de l'Océan, de France, de Belgique et des autres parties du monde, à vous nos souhaits de remerciements et de bienvenue. N'oubliez pas que durant le congrès, vous êtes ici chez vous, vous avez le pouvoir des prêtres de mon diocèse; usez-en pour le bien de vos âmes et des âmes que vous pourrez rencontrer. (*applaudissements.*)

La parole est donnée alors au R. P. Gonthier, S. J., pour la lecture de son rapport sur "*la Communion et ses divers degrés.*"

L'auteur fait justement observer que depuis le décret de 1905, il ne saurait plus être question de catégories de personnes relativement à la fréquence des communions. Toute personne de bonne volonté doit être admise à la Sainte Table aussi souvent qu'elle le désire, pourvu qu'elle y apporte l'état de grâce et une intention droite. D'où pour le prêtre le devoir de faciliter l'accès de la Table Sainte, d'exciter dans toutes les âmes le désir d'une communion de plus en plus fréquente, tout en leur laissant la plus grande liberté. Il est donc important de chercher à obtenir de tous la communion au moins mensuelle, de conseiller à toutes les âmes de bonne volonté la

communion *hebdomadaire* et même la *communion quotidienne*, sans exiger de qui que ce soit l'abstention à certains jours déterminés.

La communion de plus en plus fréquente unira à Notre-Seigneur les âmes des communicants, mais son influence ne manquera pas de se faire sentir dans le cercle de la famille aussi bien que dans la vie publique et sociale. Comme l'a proclamé si souvent le Pape Pie X, elle sera le meilleur moyen de renouveler toutes choses dans le Christ et de faire régner Dieu dans la société.

Le R. P. *Lémius* se lève et demande au rapporteur d'élucider le point suivant qu'il semble n'avoir pas assez mis en lumière: Le prêtre doit-il en chaire et au confessionnal proposer d'abord la communion mensuelle, puis la communion hebdomadaire, pour en arriver graduellement à la communion quotidienne?

Le rapporteur répond, en substance, que cela dépend des circonstances de milieux et de personnes, que c'est affaire de prudence; si l'on prévoit pouvoir obtenir davantage en proposant une communion plus fréquente et même quotidienne, on doit le faire.

Le R. P. *Gerbier*, Assomptioniste, insiste pour que soit en chaire, soit au confessionnal, il ne soit pas question de gradation, et soutient que la seule vraie prudence est de faire connaître sans ambages la doctrine intégrale de l'Église sur la Communion fréquente et quotidienne.

Mgr le Président cite à l'appui de cette observation l'expérience concluante qu'il a faite en son diocèse, où cette règle a été suivie par son clergé et où le nombre des communions a atteint le chiffre de 1,200,000, alors que la population dans le diocèse ne dépasse pas 50,000.

Le R. P. *Foucher*, des Clercs de St-Viateur, traite ensuite de "*l'Apostolat pratique de la Communion fréquente pour le prêtre.*" Il étudie les devoirs de celui-ci dans la dispensation et les droits des fidèles dans la réception de ce Sacrement, suivant les règles tracées par le Décret "*Sacra Tridentina Synodus.*" Il passe successivement en revue les moyens directs ou indirects d'apostolat eucharistique.

10. *Science* du prêtre concernant le dogme eucharistique, les récents décrets surtout.

20. *Action directe*, par la prédication en chaire, dans l'enseignement des catéchismes, dans la direction au confessionnal.

30. *Dévouement* du prêtre, par son assiduité généreuse au confessionnal, par la distribution bienveillante de la Sainte Communion.

40. *Action indirecte* du prêtre: promouvoir l'assistance à la Sainte Messe, la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, multiplier les exercices du culte eucharistique, triduums, expositions, adorations, etc., — entretenir soigneusement et orner convenablement l'autel et le tabernacle, — organiser les confréries du T. S. Sacrement ou du Sacré-Coeur, — assurer la diffusion de la presse eucharistique.

50. *La prière*, moyen indispensable et sûrement efficace.

Vocux: 10. Que tous les prêtres orientent leur apostolat en vue de promouvoir la pratique de la Communion quotidienne, d'après les règles tracées par le Décret: "*Sacra Tridentina Synodus*."

20. Qu'en vue de soutenir et de sanctifier leur zèle, tous les prêtres s'enrôlent dans la Ligue sacerdotale de la Communion.

Ce rapport attire à son auteur les éloges de Mgr le Président, soulignés par les applaudissements de l'auditoire.

A ce moment, un prêtre demande la parole et fait observer que la pratique de la communion fréquente rencontre un sérieux obstacle, du fait que bon nombre de curés ne veulent à aucun prix entendre les confessions le Dimanche matin.

Mgr le *Président* prie tous les assistants de vouloir bien réciter 3 Ave Maria aux intentions de ces prêtres, pendant le Salut du T. S. Sacrement qui terminera la séance.

Le troisième rapport est présenté par le R. P. Galtier, S. S. S., Secrétaire des travaux. Il traite de "*la vraie portée doctrinale, et disciplinaire du Décret de Pie X sur la communion*."

Avec une grande aisance de parole et concision d'idées, le Rév. Père démontre quelle est la valeur du Décret: "Sacra Tridentina Synodus", et il en tire les conclusions pratiques.

Portée doctrinale: Le Décret "Sacra Tridentina Synodus" marque une époque nouvelle dans la discipline eucharistique et dans ce point de théologie morale qui s'appelle la communion. Quant à la doctrine, il n'innove rien; il rappelle l'enseignement traditionnel de l'Eglise, en l'éclairant et en le précisant, mettant fin à des discussions regrettables concernant les dispositions requises pour la communion quotidienne. Il définit la vraie nature de la communion, qui est d'être la nourriture quotidienne de nos âmes.

Portée disciplinaire: En définissant un point de théologie morale, le Décret prend de ce fait un caractère essentiellement pratique, disciplinaire et obligatoire, qui exige une application immédiate dans le domaine des faits. Les actes pontificaux si nombreux qui l'ont accompagné et suivi, depuis l'encyclique "Mirae caritatis" de Léon XIII jusqu'au récent décret sur la première communion des enfants, disent assez haut que nous sommes en présence d'un mouvement de réforme voulu par le chef de l'Eglise et parfaitement organisé. Dès lors à tous les prêtres, prédicateurs et confesseurs, incombe l'obligation grave non seulement de sauvegarder les droits des fidèles à la Communion fréquente et quotidienne, mais encore de seconder, de promouvoir et de faciliter cette pratique.

Ici le conférencier dénonce avec véhémence l'abus de ce qu'on appelle les *secondes communions*, retardées arbitrairement et comme à plaisir, l'abus qui proportionne les communions à l'avancement dans les Ordres au grand Séminaire, et l'abus non moins criant de certains professeurs de morale qui s'en tiennent encore, dans leur enseignement, aux anciens préjugés et aux vieilles règles réprouvées par Pie X.

Cette étude est souvent interrompue par les applaudissements de l'auditoire.

Au R. P. Galtier, succède, à la tribune, M. l'abbé Gariépy, professeur de Morale au Grand Séminaire de Québec, qui nous entretient de "la Communion des malades." Voici le résumé de son rapport:

Législation. I. Tous les malades, même les enfants qui ont l'âge de raison, sont tenus de communier, quand existe le danger probable de mort et ils peuvent faire la communion tous les jours, sans être à jeun, tant que dure ce péril.

II. Quant aux malades qui sont en danger de mort, (a) ceux qui sont incapables de venir à l'église quoiqu'ils puissent garder le jeûne, peuvent recevoir la communion tous les jours; (b) ceux qui sont obligés de garder la chambre depuis un mois et qui n'ont pas l'espoir certain d'une prompte guérison peuvent, sur l'avis de leur confesseur, communier sans être à jeun deux fois par semaine, s'ils habitent une maison ayant oratoire, et deux fois le mois, si cette condition n'existe pas.

Zèle. Par dévouement envers ces personnes affligées et par devoir de conscience, le prêtre, qui a charge d'âmes, doit (a) instruire de leurs devoirs et de leurs privilèges les fidèles qui lui sont confiés, (b) les exhorter à remplir parfaitement leurs obligations et à faire usage de leurs privilèges, (c) se montrer empressé à satisfaire leurs pieux désirs, quand ils sont légitimes.

Vocu. Le Congrès demande une extension du privilège déjà accordé, et désire que toute personne, qui au jugement du médecin ne peut garder le jeûne, soit autorisée à faire la communion, sans être à jeun, au moins deux fois par semaine.

Le cinquième rapport présenté par le R. P. *Marchal*, C. S. R., a pour titre: "*l'Éducation eucharistique du peuple.*"

Après avoir indiqué les divers motifs qui exigent cette éducation, l'auteur, mettant à profit sa vieille expérience de missionnaire dans nos campagnes, fait observer qu'il se renouvelle chez notre peuple, à côté d'une piété sincère, des travers répréhensibles qu'il est du devoir du prêtre de signaler et de faire disparaître.

Il propose, comme remède, une éducation eucharistique plus pratique et plus suivie par laquelle les pasteurs d'âmes s'efforceraient d'instruire davantage le peuple chrétien sur les devoirs que lui impose le respect dû au Sacrement et le mettraient en garde contre certains manques de foi pratique trop fréquents.

A propos de ce rapport, le Président, se faisant l'écho de plusieurs réclamations, fait observer qu'il contient, à côté d'observations très judicieuses, une tendance à des généralisations de faits particuliers qui prêteraient le flanc à certaines rectifications.

Le sixième rapport est celui de M. le Chanoine *Cabanel*, du diocèse de Montpellier, sur "*l'Eucharistie considérée comme remède social.*"

Selon l'enseignement de l'Eglise catholique, l'Eucharistie est Jésus-Christ présent parmi nous, s'offrant en sacrifice et en nourriture, pour le salut du monde.

Le Rationalisme répudie ce magnifique "Don de Dieu". Il considère l'Eucharistie comme un symbole ou un mémorial. Prenant à son compte le sophisme blasphémateur de Proudhon, il dénie toute vertu surnaturelle au remède sacré que les Fidèles trouvent dans l'Eucharistie et dit avec lui: "Depuis la communion, le nombre des vices et des vicieux a-t-il diminué sur la terre?"

C'est en réponse à cette haineuse interrogation de Proudhon qu'a été rédigé le présent mémoire.

L'auteur se propose :

10. D'établir que le nombre des vices et des vicieux a diminué sur la terre, grâce à l'Eucharistie.
20. De rechercher pour quels motifs, en dépit de l'Eucharistie, le nombre des vices et des vicieux reste trop considérable?
30. D'offrir, enfin, quelques moyens pratiques pour diminuer, par l'Eucharistie, le nombre des vices et des vicieux.

La première séance des travaux était terminée. Mgr Archambault se lève, félicite les rapporteurs de leurs travaux si remarquables, et, au milieu des applaudissements de l'auditoire, il invite S. G. Mgr Touchet à dire un mot à l'assemblée. Celui-ci s'exécute et prononce une allocution vibrante de foi et de patriotisme.

Discours de Mgr Touchet.

Après s'être excusé d'être pris à l'improviste et avoir parlé incidemment de sa prochaine conférence sur Jeanne d'Arc à Notre-Dame, il dit qu'à l'occasion du Congrès, le prêtre doit se rappeler sérieusement ses grands devoirs envers l'Eucharistie, dont il est par vocation le grand ami. Faisant allusion au récent décret sur la première communion des enfants, "si l'application de ce décret, dit-il, doit ici ou là présenter quelque difficulté, ces difficultés disparaîtront; et tenons pour certain, ce qui est règle absolue ailleurs quand il s'agit d'une décision venant de Rome: "obedire et credere, croire et avoir confiance!"

Le premier devoir du prêtre envers l'Eucharistie est celui du plus profond *respect*. L'orateur rend cette leçon plus saisissante, en rapportant une parole de l'amiral Dupetit-Thouars, préfet maritime de Cherbourg.

Celui-ci ayant assisté une année en grand uniforme à la procession du T. S. Sacrement, le sous-préfet de l'endroit, au nom du gouvernement, présenta l'année suivante de timides observations à l'amiral. "Le gouvernement, lui dit le sous-préfet, serait bien aise que vous ne parussiez pas à la procession cette année-ci avec votre grand costume." L'amiral regarda son interlocuteur bien droit dans les deux yeux et lui dit: "Monsieur le sous-préfet, je voudrais bien savoir si, depuis que M. Clémenceau est à la tête des affaires, il est advenu que le bon Dieu est descendu d'un cran? Comme je ne le pense pas, j'irai dimanche prochain à la procession et j'y irai dans mon grand uniforme, et si j'avais un uniforme plus grand que mon grand, vous pouvez compter que je le prendrais."

Le second devoir du prêtre envers l'Hôte du Tabernacle est celui de l'*amour*. Or, entre deux amis doit exister la plus grande intimité. La vieille domestique du bienheureux Curé d'Ars lui disait un jour: "Monsieur le curé, où allez-vous? — Où je vais? Je vais voir mon grand ami. — Votre grand ami? — Oui! — Et quel est donc votre grand ami? — Voyez-vous un peu la jalousie! Et le saint la calma et lui montra sa petite église et lui dit: "Il est là!" C'est vrai, c'est notre ami, notre ami que nous devons visiter, Messieurs. C'est pourquoi tous ensemble prenons aujourd'hui la résolution de ne jamais manquer notre visite au Saint-Sacrement."

Et l'orateur termine par cette magnifique péroraison: "Messieurs, un dernier mot: je dois vous recommander le peuple de France. Le Cardinal-Légit dit l'autre jour une parole qui m'a tiré les larmes des yeux, (et je ne suis pas facile à faire pleurer, je vous prie de le croire), lorsqu'il a dit: "Souvenez-vous du miracle de Ste Geneviève de Paris." C'est bien en effet le plus beau qui ait été donné à une sainte d'accomplir. Cette petite fille avait dix-sept ans. Sa vieille mère était aveugle et inguérissable. L'enfant, un jour, étendit ses deux mains sur la tête de celle qui lui avait donné le jour, leva ses yeux qui voyaient, à elle, vers Jésus-Christ, et lui dit: "Seigneur Jésus, je vous en prie, ouvrez les yeux de ma mère." Et Jésus-Christ ouvrit les yeux de la mère.

Eh bien! que durant ce Congrès l'Eglise du Canada, cette fille de la France, prie assez ardemment pour que les yeux de sa mère s'ouvrent comme les siens. Oui, Messieurs, je vous en prie, priez pour votre mère la France, vous qui êtes ses fils.

§ II — Séance du Vendredi, 9 septembre.

La deuxième séance de la section sacerdotale a lieu comme hier à 2 h. 30 après-midi. L'assistance des prêtres est aussi nombreuse que la veille et la foule ne cesse de stationner aux abords de la chapelle du T. S. Sacrement pour saluer les hauts dignitaires de l'Église.

La séance est présidée par S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec. Parmi les évêques présents au chœur, on remarque Nos Seigneurs Heylen, Rumeau, Albano, Dom Henrique Read de Silva, Archambault, Bernard, Brunault, Morice, Gillow, etc.

Cette séance a été consacrée à l'étude des *oeuvres eucharistiques*, au double point de vue de la sanctification personnelle du prêtre et de son influence salutaire sur les fidèles.

Mgr Bégin l'ouvre par une communication, à l'effet de recommander au zèle des prêtres l'apostolat auprès des fidèles de langue italienne, de plus en plus nombreux sur le continent américain.

Dès le début de cette seconde séance sacerdotale aussi importante que celle de la veille, le secrétaire le R. P. Galtier, avec la permission du Président, porte à la connaissance de l'auditoire le voeu présenté la veille, à l'une des séances générales, par le R. P. Lépicier, Professeur de la Propagande à Rome, comme conclusion de son travail sur les relations de Marie et de l'Eucharistie. C'est le voeu que la dévotion à *N.-D. du T. S. Sacrement* dûe à l'inspiration du Vén. P. Eymard, et déjà approuvée par l'Église, se répande de plus en plus parmi les fidèles.

Cette dévotion, le P. Lépicier l'a démontré, a des fondements théologiques, historiques et moraux de première valeur. Le P. Galtier, en quelques mots nerveux, rappelle qu'il s'agit là d'un titre qui, pour Marie, est fondamental, puisqu'il résume toute l'économie des relations actuelles de Marie et de Jésus.

C'est un titre *très opportun*, qui répond aux besoins des âmes à l'heure actuelle.

Et le Père conclue en demandant à la section sacerdotale, la plus importante peut-être qui se soit vue en aucun Congrès, de ratifier le voeu de la séance générale de la veille pour la propagation de la dévotion à N. D. du T. S. Sacrement, et le voeu, déjà formulé par plusieurs évêques, que des démarches soient faites à Rome pour l'institution d'une fête et d'un office en l'honneur de N. D. du T. S. Sacrement.

Les applaudissements enthousiastes de l'auditoire prouvent que le voeu, dont le P. Galtier s'est fait l'écho, est unanimement accepté et ratifié.

Puis la parole est donnée au premier rapporteur, le R. P. Colomban, O. F. M., qui nous entretient de "*la célébration de la Sainte Messe en voyage, surtout en mer.*"

Le rapporteur commence par trouver très opportune dans un Congrès eucharistique tenu au Canada la question de la messe en voyage. Il parle principalement des voyages *par mer* et développe d'abord les avantages de cette célébration pour le prêtre lui-même, pour les passagers, pour l'équipage et pour les âmes des naufragés. Il démontre ensuite que cette célébration est possible et indique les conditions canoniques auxquelles elle est soumise. Il termine par un mot concernant les voyages *sur terre* et il exhorte ses confrères à prendre leurs mesures pour ne jamais manquer en ces circonstances la célébration quotidienne de la Sainte Messe.

Enfin le voeu suivant est proposé: Le Congrès eucharistique de Montréal supplie très humblement le Saint Père, d'accorder à tout prêtre en règle avec son Ordinaire la faculté de célébrer, en mer, "*servatis caeteris servandis.*"

Le second rapport est présenté par le R. P. Galtier, S. S. S., et a pour titre: "*la Prédication eucharistique*".

L'orateur démontre la place prépondérante que doit occuper l'Eucharistie dans l'étude et la prédication du prêtre.

1. Importance de cette prédication. Par son excellence, ses influences multiples, l'Eucharistie revendique une place prépondérante. En est-il ainsi de fait dans l'enseignement catholique: sermonaires, catéchismes, prédications? Sans être exclusif, ne conviendrait-il pas de donner à chaque vérité, dans l'enseignement oral une place proportionnée à celle qu'elle occupe dans l'économie divine, et par conséquent à l'Eucharistie la première place. D'ailleurs, par leur baptême, les fidèles ont reçu la grâce de comprendre cet enseignement.

II. Matière de cette prédication. L'Eucharistie constitue le champ le plus vaste de la religion. 1o. L'Eucharistie, c'est la *Présence réelle*, c'est-à-dire, Dieu avec nous, Jésus-Christ dans toute la réalité de sa personne divine et humaine, avec tous ses mystères et toutes ses vertus. Excellences et avantages de l'adoration du T. S. Sacrement. — 2o. L'Eucharistie, c'est le *Sacrifice de la Messe*, mémorial et reproduction du Sacrifice du Calvaire: ses excellences, ses fruits, explications des prières et des cérémonies. 3o. L'Eucharistie, c'est la *Sainte Communion*: figures, nature, efficacités de la communion, conditions requises, etc.

III. Pratique. Que l'Eucharistie devienne un sujet fréquent de méditation, l'objet d'un cours suivi et détaillé de prédication, de triduum eucharistiques, qu'enfin les exercices des retraites et missions soient dirigés à promouvoir une plus grande dévotion à l'Eucharistie et à assurer leur persévérance par la fréquentation de la Table Sainte.

Au programme figurait en troisième lieu le rapport du R. P. Lintelo, S. J., sur "*la Prédication des Triduum eucharistiques*". Comme le rapport avait été imprimé aux frais du Comité, on le distribua aux assistants. En voici le résumé:

I. Raisons du Triduum. Il permet une promulgation vraiment efficace du Décret et offre le triple avantage de faciliter l'instruction claire et complète des fidèles, de provoquer un salubre ébranlement parmi eux, et enfin de fournir une base d'opération solide pour le maintien et l'extension de la Communion fréquente et quotidienne.

II. Pratique du Triduum. But, Époque, Matière de prédication. Idées-mères: motifs de communier, dispositions requises, réfutation des objections. Appels à la générosité.

Moyens autres que la prédication: prière, entretiens, confessions; — facilités données pour la réception des sacrements; — tracts; ligues eucharistiques.

III. Après le Triduum: Ses vrais fruits se mesurent à l'accroissement du nombre des communions, faites en temps ordinaire, et surtout à l'intelligence plus juste de la doctrine de l'Église sur la communion.

Devoirs du clergé pour entretenir le mouvement; moyens.

Un mot sur les XL Heures et sur les triduum des maisons d'éducation.

Vocu: Que le Triduum se donne dans toutes les paroisses et maisons d'éducation;

Qu'on en profite pour poursuivre, non une augmentation quelconque des communions, mais le vrai progrès de la Communion quotidienne.

Suit un rapport sur l'*Association des Prêtres-Adorateurs* et sur la *Ligue sacerdotale eucharistique*", présenté par le R. P. Lault, S. S. S.

Après avoir rappelé l'origine de ces deux Associations, (la première remonte au Vén. Père Eymard, la seconde est due à l'initiative de S. S. Pie X), le rapporteur s'attache à montrer les avantages de ces associations pour le prêtre, l'esprit qui doit animer les membres et les magnifiques résultats déjà obtenus. L'un des résultats que l'on doit attribuer au zèle des Prêtres-adorateurs si nombreux en notre pays, c'est celui d'avoir préparé le terrain à la magnifique efflorescence de piété eucharistique, que vient couronner plus magnifiquement encore le XXI^e Congrès Eucharistique international de Montréal. Il termine en donnant une statistique des deux oeuvres dans le monde entier et particulièrement au Canada. L'Oeuvre des Prêtres-Adorateurs compte actuellement dans ses rangs 97,000 membres, dont 2,450 au Canada; la ligue sacerdotale eucharistique 40,000 environ, dont plus de 1,000 au Canada.

M. l'abbé *Bouquerel*, secrétaire général du Comité permanent, nous parle ensuite d'une autre oeuvre sacerdotale, "l'Union Apostolique". Après en avoir exposé l'objet et le fonctionnement, il montre quelle étroite affinité elle a avec les oeuvres eucharistiques.

Le quatrième rapport est celui de M. le Chanoine *Campeau*, d'Ottawa, sur "*les avantages et l'opportunité de l'adoration hebdomadaire faite par le prêtre avec les fidèles.*" En voici le sommaire:

10. *Avantages pour le prêtre lui-même*: une exactitude plus ponctuelle, une préparation mieux soignée, plus de ferveur et plus de gloire à Dieu.

20. *Avantages pour les fidèles*: c'est pour eux une école de prière. Ils font connaissance avec Jésus-Hostie; ils comprennent mieux la Sainte Messe et y assistent plus volontiers; d'où communions plus fréquentes, formation d'une élite qui sait prier, et dont la prière féconde les oeuvres paroissiales.

30. *Méthodes pratiques*: annoncer publiquement l'exercice d'adoration, être exact à l'heure indiquée, — diviser l'heure et en occuper les parties par la prédication ou la lecture, la prière à haute voix et le chant. Importance des acclamations à Jésus-Hostie, et de l'intervention de Marie dans le sujet de méditation proposé.

La parole est ensuite donnée à M. le Chanoine *Lamérand*, de Cambrai, pour faire le résumé de son rapport sur "*l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement et son fonctionnement paroissial*".

La paroisse, comme collectivité religieuse, doit des hommages publics et assidus à la Personne de N. S. Jésus-Christ. Elle doit donc former une garde d'honneur, un corps d'élite, destiné à entourer d'amour et d'hommages le T. S. Sacrement. Ce but est obtenu par l'établissement d'une confrérie du T. S. Sacrement, affiliée à l'Archiconfrérie "primaria" érigée par Léon XIII dans l'église des Pères du T. S. Sacrement, à Rome. Si cette confrérie est sagement et fortement constituée, elle deviendra, comme il est naturel, l'oeuvre centrale et vitale de la paroisse, et elle donnera à l'Eucharistie des Adorateurs et des communiant assidus.

Focu: Que l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement soit érigée dans toutes les paroisses où elle n'existe pas encore, à la suite d'une retraite ou d'un Triduum, comme fruit du Congrès eucharistique de Montréal.

Quand Mgr le Président a félicité les rapporteurs, Mgr Archambault se lève et invite l'assemblée à saluer de ses acclamations le grand apôtre qui a été l'âme des grands Congrès eucharistiques, Mgr Heylen, évêque de Namur.

Celui-ci, prenant la parole, rappelle que le but des Congrès eucharistiques est de mieux connaître soi-même et de mieux aimer l'Eucharistie; mais, pour le prêtre, il s'en ajoute un autre, celui de le mieux faire connaître, aimer et glorifier par les âmes qui lui sont confiées. Je puis, je dois, je veux faire quelque chose de plus pour la Sainte Eucharistie: telle doit être notre résolution au sortir de ce Congrès. Commençons par donner l'exemple à notre peuple, car le vieil adage reste toujours vrai: tel prêtre, tel peuple. Disons non seulement: je puis faire davantage, mais encore et surtout: je veux; je veux d'une volonté virile, d'une volonté sacerdotale et je me mets immédiatement à l'oeuvre. Ainsi sera vraiment glorifié le Dieu de l'Eucharistie.

Discours de l'abbé Tellier de Poncheville.

L'abbé *Tellier de Poncheville*, jeune et brillant orateur du clergé français, est également sollicité d'adresser quelques paroles d'édification à l'assemblée. Il s'exécute à l'instant avec une délicatesse de langage et une chaleur communicative qui charment et enthousiasment l'auditoire.

"J'étais venu à cette séance, dit-il, pour m'instruire et non pour parler. Je sais trop combien les prêtres de mon âge ont de leçons à recevoir de la science et du dévouement de leurs aînés.... J'aurais plutôt aujourd'hui la tentation de renouveler le geste de mon ordination sacerdotale et de m'agenouiller de nouveau sous les mains bénissantes de mes pères, afin qu'ils veuillent bien mettre en mon âme, dans toutes les âmes des jeunes prêtres, quelque chose des héroïques traditions qui font depuis dix-neuf siècles la gloire et la force immortelles de la phalange des consacrés de Jésus.

" Mais puisque dans ces traditions se trouve au premier rang la docilité, j'obéis. Je vous demande donc d'avoir pour ces quelques paroles improvisées la bienveillance qu'on accorde dans les familles, à propos des plus jeunes, pour ce quelque chose balbutié par des lèvres d'enfants.

" Mon seul mot sera pour vous dire à tous que dans la splendeur de ces fêtes eucharistiques, il ne faut pas oublier les douleurs du Cœur de Jésus. Oui, sans doute, il y a grande joie pour son Cœur à cette glorification que vous lui préparez.

" Cette petite hostie a été apportée voici quelques trois siècles par les mains de missionnaires venus de loin sur cette terre encore païenne ; elle va, dimanche, prendre publiquement, officiellement, possession de la terre du nouveau continent. Il n'y avait alors que quelques fidèles à la vénérer, il y aura aujourd'hui un peuple tout entier à l'adorer.

" Les Congrès eucharistiques, venus de France, comme autrefois les missionnaires, continuent leur pèlerinage à travers le monde après avoir dressé des reposoirs merveilleux dans toutes les capitales de l'ancien monde, ils vont pour la première fois ici, sur cette terre, élever un superbe reposoir, où brillera l'Hostie à travers les deux Amériques.

" Montréal sera une nouvelle et magnifique étape dans ce tour du monde que fait l'Hostie sainte.

“ Mais il ne faut pas que la beauté de ces fêtes nous fassent oublier les tristesses qui demeurent au Cœur de Notre-Seigneur. Son regard à lui ne s'arrête pas à cette brillante fantasmagorie ; en arrière de ce décor magnifique qui nous entoure, il cherche du regard tant d'âmes qui ne le connaissent pas encore ; dans cette ville même, tant de nos frères séparés, pour qui il n'existe plus que dans un lointain souvenir ; tant d'indifférents qui ne connaissent pas l'amour ; dans cette vaste et grande contrée, des peuplades entières à peine éclairées d'un rayon de l'Évangile, des tabernacles vidés par l'hérésie, et ce qui est peut-être plus triste, désertés par l'indifférence et l'impiété.

“ Comment se fait-il, ô Christ du Tabernacle, que les hommes vous reconnaissent encore si peu : “ Sic Deus dilexit mundum ” ; et ce cri de l'Apôtre, en face de l'amour immense de Jésus, nous le redisons avec stupeur et douleur, lui qui a traversé pour venir à nous l'abîme qui sépare l'infini du fini.

“ Comment se fait-il qu'il y ait des âmes encore séparées par un tel abîme, qu'elles ignorent même jusqu'à son nom, et ce qui est plus triste, jusqu'à son Cœur ?

“ Il y a, à travers le monde, sous les regards endeuillés de Notre-Seigneur, des prêtres tombés qui ont renié le sacerdoce, qui ont profané l'Hostie et son ciboire, et quelque chose de douloureux semble s'emparer de son âme ; voilà la grande tristesse de Jésus, vers laquelle va la sympathie de nos cœurs. C'est lui qui est le premier et l'unique Réparateur : “ Ipse est propitiatio pro peccatis nostris ”.

“ Toutes ces misères, profanations, tout ce que le soleil éclaire et ce que la nuit cache d'odieux, de blasphématoire, d'attentatoire à sa sainteté, il en prend sur lui le fardeau et demande pardon pour les pécheurs qui ne savent pas ce qu'ils font. Mais il lui est doux, bien chers Confrères, de nous voir près de lui, de nous sentir près de lui, mêlant nos larmes aux siennes, nous sacrifiant avec lui, sacrificateurs de cette Hostie comme lui. Faisons couler dans son calice, mêlant à son sang, nos larmes, nos réparations, afin de compléter ce qui manque à sa passion et à sa réparation. Que ce soit notre pensée durant ces jours ! Tenons nos cœurs silencieux, ne nous laissons pas troubler par le tumulte des manifestations publiques, mais qu'en toute âme de prêtre, il n'y ait pendant ces grands jours que cordialité avec Jésus ; que du fond de nos âmes monte un désir plus généreux de réparation. A ses douleurs unissons nos douleurs, afin d'arracher au cœur de Dieu les miséricordes triomphales qu'il faut, afin d'élargir les abords de la Table sainte, afin que toutes les âmes s'unissent à nous pour rendre grâces au Sauveur de l'humanité.

O Christ, regardez ces prêtres, voyez dans leurs cœurs les sentiments généreux que traduisent mal mes lèvres impuissantes. Voyez le désir de refaire l'oeuvre que nos Pères avaient faite.

“O Christ, s'il faut encore des légions de martyrs pour sauver l'humanité, prenez notre sang, donnez-nous la sainteté nécessaire à nos temps si troublés, mais ne laissez pas davantage descendre dans la tombe les peuples qui les premiers vous ont aimé. Ne permettez pas, ô Maître, qu'après vous avoir servi avec tant de dévouement, cette génération de prêtres descendent dans la tombe sans avoir vu le monde renaître au Christ et l'Hostie rayonner sur toute l'humanité.”

Heure solennelle d'Adoration.

Après avoir si éloquemment parlé de la Sainte Eucharistie, de ses excellences, de la nécessité et des moyens de la mieux faire connaître et glorifier, il convenait que les prêtres fussent les premiers à lui offrir en commun leurs hommages et leurs adorations. C'est ce qui se fit immédiatement après la séance. Le T. S. Sacrement fut ramené sur son trône d'exposition, puis commença l'heure solennelle d'adoration, prêchée par *Mgr Rumeau*, évêque d'Angers.

Avec une éloquence pathétique, l'orateur montra les relations étroites et nécessaires qui existent entre le *sacerdoce* et l'*Eucharistie*. A la lumière de l'Écriture et de la Tradition il établit ce que l'Eucharistie est pour le prêtre: elle fait sa grandeur et sa force, — ce que le prêtre doit être pour l'Eucharistie: un consécrateur, un gardien et un fidèle dispensateur.

Dans une revue sacerdotale comme la nôtre, une si belle pièce d'éloquence sacrée mérite mieux qu'une pâle analyse. Aussi, nous nous réservons de la publier “*in extenso*” dans un prochain numéro.

L'heure d'adoration se termina par le salut du T. S. Sacrement chanté par les prêtres. De toutes les heures du Congrès eucharistique, celle-ci fut assurément la plus consolante pour le Coeur du divin Maître, et pour ceux qui la vécurent l'une des plus délicieuses et des plus fécondes.



§ III — Séance du Samedi, 10 septembre.

La troisième et dernière séance sacerdotale a lieu aujourd'hui dans la matinée à 10 h. $\frac{1}{2}$, après la messe en plein air. Bien que l'assistance fut un peu moins nombreuse qu'aux deux précédentes, en raison des autres réunions qui se tenaient à la même heure, sous le rapport du travail, cette dernière séance fut néanmoins un beau succès.

La séance s'ouvrit sous la présidence de Mgr Maes, évêque de Covington, et président de l'Association des Prêtres-Adorateurs aux États-Unis. A ses côtés, ont pris place Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Mgr Bernard et la plupart des évêques canadiens.

La parole est donnée d'abord au R. P. *Galtier*, S. S. S., secrétaire du Comité des travaux, pour dire un mot sur divers travaux ou rapports préparés en vue du Congrès eucharistique de Montréal, et qui n'ont pu figurer sur le programme officiel déjà si chargé.

Parmi les vœux soumis à l'approbation du Congrès, il en est un d'une particulière importance, reçu de plusieurs côtés à la fois. On demande que des démarches soient faites en Cour de Rome pour obtenir que l'*Octave de la fête du Très Saint Sacrement soit déclarée Octave privilégiée "ad instar Epiphaniae et Pentecostes"*, et que soit étendu à tous les prêtres le privilège, dont jouissent déjà certains instituts religieux, de réciter durant toute cette Octave, l'office si beau et si sacerdotal du T. S. Sacrement, le chef-d'oeuvre de l'angélique Docteur.

Un tonnerre d'applaudissements ratifie cette proposition et prouve qu'elle a été au coeur de tous les prêtres présents.

Le vénéré Supérieur de Saint-Sulpice, M. l'abbé *Lecoq*, examine ensuite dans son rapport la question si grave "*du Recrutement des vocations: sa nécessité, ses moyens.*" Voici le résumé de ce travail marqué au coin de l'expérience :

Notre-Seigneur a établi le recrutement sacerdotal en établissant un sacerdoce qui doit durer toujours. C'est l'oeuvre de l'épiscopat, mais par le clergé inférieur. L'oeuvre consiste :

1o. à *préparer le terrain* des vocations dans la famille, dans la paroisse, l'école, les groupes d'enfants de choeur.

2o. à *discerner* les vocations dans les visites de paroisse et d'écoles, mais surtout au confessionnal, et dans une première culture de triage à l'école presbytérale.

3o. à *cultiver* les vocations selon l'esprit de l'Eglise dans les maisons spéciales ou séminaires, le grand moyen de culture étant—du premier éveillé jusqu'à la prêtrise—le culte vivant et vital de l'Eucharistie.

Vœu: Que chaque prêtre fasse toute sa vie de ce recrutement une de ses oeuvres, sinon son oeuvre capitale; — qu'il y associe tous ses auxiliaires-nés: mères de famille, instituteurs, personnes riches, etc.

Monsieur l'abbé *Perrier*, membre de la commission scolaire, présente ensuite son remarquable rapport sur "*les Oeuvres postcolaires.*"

Il est dans toute vie humaine une heure particulièrement décisive: c'est celle du passage de l'enfance à l'adolescence, ou celle encore du passage de la jeunesse à la maturité, celle où l'enfant va devenir homme et marcher publiquement au chemin voulu par lui: heure de crise souvent, heure d'hésitation, d'angoisse et de combats d'où toute la carrière dépend.

Pour cette période difficile, la préparation première, si sérieuse qu'elle ait été, ne suffit pas. Aussi bien le zèle sacerdotal a institué des oeuvres postcolaires dont personne aujourd'hui n'a le droit de se désintéresser.

1. *Elles sont nécessaires.*

Pour s'emparer de l'âme des enfants, les adversaires de l'idée chrétienne ont organisé tout un ensemble d'institutions postcolaires. Chaque année, M. Edouard Petit, en France, dans un rapport détaillé, passe en revue, 1o. les oeuvres d'enseignement: cours d'adolescents et d'adultes, cours de jeunes filles, conférences, Sociétés d'instruction, Universités populaires; 2o. les oeuvres sociales: mutualités scolaires, associations d'anciennes et d'anciens élèves, patronages. Chez nous, nous ne devons pas abandonner à eux-mêmes nos enfants au sortir de nos écoles et de nos collèges, mais nous devons les enrégimenter dans des oeuvres postcolaires animées d'un véritable esprit chrétien.

Elles sont possibles.

Ces oeuvres présentent des difficultés, je le veux bien, mais le clergé doit y mettre tout son coeur, toutes ses forces et une grande partie de son temps, s'il veut sauver les âmes des jeunes, pendant la période de leur vie qui s'écoule entre la sortie de l'école et leur mariage.

Patronages, cercles d'études, conférence de Saint Vincent de Paul, etc., il ne faut pas craindre de multiplier les oeuvres en les adaptant aux besoins locaux.

Organisons immédiatement nos oeuvres post-scolaires. Ces oeuvres de jeunesse créées par les catholiques sont encore le plus sûr moyen de prévenir la corruption et l'immoralité. Voici des paroles significatives tombées un jour des lèvres de Lombroso :

“Quoique, par principe, je sois bien loin de m'incliner devant la soutane du prêtre, il est toujours indéniable que, pour élever une jeunesse honnête et tempérante, rien n'est plus efficace que de la réunir, les jours de fête, pour l'occuper à d'honnêtes passe-temps et lui donner des enseignements moraux, précisément comme cela se pratique dans les oeuvres catholiques de jeunesse.

Monsieur le Chanoine *Lamérand*, de Cambrai et le grand promoteur des *Congrès eucharistiques diocésains et régionaux* en France nous explique leur fonctionnement, leurs merveilleux résultats et démontre que l'institution des Congrès diocésains doit être le fruit le plus important du Congrès international de Montréal.

Il rappelle la parole de Pie X, alors qu'il était patriarche de Venise : “Les Congrès Eucharistiques ne sont pas seulement utiles, ils sont nécessaires.” Il y a les grands et les petits Congrès. Il importe maintenant non plus d'aller du petit au grand, mais du grand au petit. Les grands congrès sont nécessaires, mais une élite seule peut y prendre part. Les petits congrès ont au contraire, un but d'apostolat et de diffusion. Tous les fidèles d'une région sont invités à y prendre part, et là on propose et l'on discute l'établissement d'oeuvres eucharistiques. Chacun peut y présenter ses observations et ses réponses : c'est un peu le régime parlementaire. Travaillant sur le même terrain, dans une même communauté de sentiments, prêtres et fidèles sont gagnés à la même cause.

Le caractère de ces congrès est éminemment pratique. Il n'y est pas question de discours, mais de rapports courts et simples, concernant les oeuvres : qualités et défauts, remèdes, etc. Comme dans les grands congrès, il y a des séances d'études et des cérémonies religieuses, adoration solennelle, procession, etc.

Les résultats sont magnifiques : les oeuvres eucharistiques établies ou ressuscitées donnent à la paroisse un regain de vie religieuse.

Quant à leur *organisation*, elle appartient de droit à Nos seigneurs les évêques, qui peuvent désigner dans leur diocèse un prêtre chargé de provoquer et de multiplier ces réunions, de les contrôler, de fournir tous les renseignements.

En France, ces congrès se multiplient ; ils sont établis et fonctionnent régulièrement dans 31 diocèses. L'an dernier, le seul diocèse de Cambrai en a eu à lui seul jusqu'à 17. Ne serait-il pas à souhaiter que ce réseau de feu eucharistique s'étende partout, et particulièrement au Canada.

A la suite de ce rapport, écouté avec la plus vive attention, et très applaudi, le R. P. *Galtier* se lève et présente la motion suivante :

“M. le chanoine Lamérand, que vous venez d'entendre, a été spécialement invité par le Comité du Congrès, comme spécialiste dans la question, pour venir jeter, au Canada, les germes, je devrais dire les premières assises de l'institution des congrès eucharistiques régionaux. Une institution permanente est le seul moyen pratique de maintenir et de développer les fruits du Congrès international, qui risquent fort sans cela, de s'en aller en fumée, au bout d'un certain temps.

Je ne crains pas d'avouer que, dans la pensée du Comité, le rapport que vous venez d'entendre, doit être considéré comme un des plus fondamentaux, des plus importants du Congrès.

Aussi faut-il qu'il fasse impression durable, qu'il se résolve en fruits, qu'il atteigne son but, c'est-à-dire qu'il provoque l'institution à brève échéance de l'oeuvre des Congrès régionaux ou locaux.

Or, je me permettrai d'ajouter un mot, pour adapter tout-à-fait ce que le rapporteur vous a dit des Congrès locaux, en France, aux conditions et à la mentalité de notre pays. Il me semble que pour le Canada, il faut entendre par Congrès locaux, des Congrès diocésains — Il ne me semble guère, que, pour le moment, des Congrès purement locaux, bornés à une ville ou à quelques paroisses seulement, aient une grande chance de réussir, sauf peut-être pour les deux grandes villes de Montréal et Québec.

Ce qui me paraît pratique et facilement réalisable, c'est le Congrès eucharistique diocésain, se tenant tantôt dans un diocèse, tantôt dans un autre — et d'une durée de 2 à 3 jours — Il pourrait y en avoir un tous les ans.

Messeigneurs les Evêques, de concert avec les Directeurs diocésains des oeuvres eucharistiques qu'ils nommeraient, auraient l'initiative de ces Congrès.

Quand un Congrès serait décidé; l'évêque nommerait pour l'organiser un Comité diocésain, composé de quelques membres.

Il me semble bon de faire remarquer que toutes nos villes épiscopales se prêteraient aisément à ces démonstrations, et que, ainsi réduits à un diocèse, ces congrès exigeraient peu de frais, et auraient toujours un grand succès. Ce serait le moyen le plus efficace de propager la dévotion eucharistique jusqu'aux confins les plus éloignés de notre pays.

Une étude pratique sur "*l'Action sacerdotale et eucharistique dans la lutte contre l'intempérance*" est présentée ensuite par M. le Chanoine *Sylvain*, de Rimouski.

10. L'action du prêtre doit s'exercer par l'exemple dans la pratique de l'abstinence totale des boissons distillées ou fermentées, et par l'organisation d'une société d'abstinence totale.

20. Pour maintenir la pratique de la tempérance et de l'abstinence dans sa paroisse, le curé doit l'organiser par sections et y faire une propagande active par la parole et le livre.

30. La fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie est le plus grand moyen de relever les buveurs et de corriger les ivrognes. A cette fin, le prêtre doit leur rendre aussi facile que possible le recours à ces divins remèdes.

"*L'orientation des oeuvres paroissiales vers le T. S. Sacrement*" fait l'objet d'un rapport très instructif présenté par M. l'abbé *Morissette*, curé de St Victor de Beauce.

L'auteur fait ressortir dans un contraste saisissant, l'état d'une paroisse avant et après l'application du Décret de Pie X sur la Communion fréquente et quotidienne. C'est une merveilleuse transformation, presque une résurrection. Vient ensuite l'étude des moyens employés pour développer la dévotion au T. S. Sacrement, la pratique de la communion sur-

tout : confréries ou associations pieuses qui embrassent les diverses catégories de paroissiens, exposition solennelle du T. S. Sacrement tous les mois ou, si possible, toutes les semaines, etc.

M. l'abbé *Corbeil*, principal de l'École Normale d'Ottawa, nous entretient ensuite de "l'Oeuvre des Catéchismes : son importance, ses moyens pratiques."

Le prêtre, comme le Sauveur lui-même, doit travailler à former des adorateurs en esprit et en vérité. Or, c'est principalement par les catéchismes de première communion et de persévérance qu'il prévient chez les jeunes baptisés la séduction du siècle et multiplie les vrais adorateurs. Mais ces catéchismes eux-mêmes sont peu efficaces, (1o), s'ils ne sont faits suivant les directions de l'art pédagogique; (2o) s'ils ne forment tout de suite les jeunes chrétiens à la vivifiante habitude de l'adoration du Sacrement de nos autels.

En conséquence, le Congrès eucharistique de Montréal exhorte tous les prêtres catéchistes à s'efforcer d'acquérir l'habileté professionnelle qui assurera le succès dans leur sainte fonction et d'imprégner les catéchisés de foi, d'amour et d'adoration eucharistiques.

C'est aussi "de l'enseignement du catéchisme, mais par les projections lumineuses" que nous entretient M. l'abbé *Belleney*, de "la Croix" de Paris. Il signale cette innovation créée en France, établie dans tous les diocèses de ce pays, comme le moyen le plus instructif et le plus propre à graver dans les esprits l'enseignement catéchistique.

Vient ensuite le rapport du R. P. *Lambert*, Miss. apos., sur "l'Apostolat eucharistique du prêtre auprès de la jeunesse," dont le compte-rendu imprimé est distribué aux assistants.

M. l'abbé *Rochon*, curé de St Augustin termine la séance par une étude sur "les soins à donner aux objets du culte."

De l'avis de tous ceux qui assistèrent aux réunions sacerdotales, nous pouvons affirmer une fois de plus que les travaux de cette section constituent l'une des plus belles pierres du précieux monument élevé par le Congrès de Montréal à la gloire du Sacrement de l'Eucharistie.

Voici l'appréciation qu'en donnait récemment un éminent critique, le Chanoine F. Ermann, Secrétaire général du Congrès de Metz, dans une lettre adressée au journal "le Lorrain" publié à Metz: "A Montréal, les réunions sacerdotales prennent enfin, après une assez longue évolution, le premier rang comme importance dans le Congrès eucharistique. Ces séances se tiennent dans l'église des Pères du Saint Sacrement, décorée avec une profusion de fleurs et de lumières dont rien ne donne une idée. La première des séances, présidée par le Cardinal-Légit, a été consacrée à l'apostolat de la communion: elle a eu une très grande importance sous ce rapport.

Par la netteté de la doctrine, l'ampleur de la discussion et le souci de conformer la pratique à la théorie, les séances sacerdotales furent très impressionnantes.

Montréal a été le couronnement de l'oeuvre du Congrès de Metz.

"Nous pouvons donner à ce Congrès l'éloge décerné jadis à celui de Metz par le Légit: "Il est l'écho fidèle, docile et sans réserve de la parole du Pape."

(Suite au prochain numéro)

R. I. P.

Rév. Émile Ladouceur, du diocèse de London, inscrit en Novembre 1897, décédé en août 1910.

Rév. Olivier Edouard Verret, du diocèse de Québec, inscrit dans l'Œuvre en Novembre 1891, décédé en Septembre 1910.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal